

Laïcité 2021



Centre d'Action Laïque

Libres, ensemble



Diffusion des valeurs laïques



Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant.

Notre action est fondée sur la démarche libre-exaministe et le principe de non-ingérence de l'Église dans les affaires de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire.

Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information, avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

Diffusion des valeurs laïques

« Libres, ensemble »

Diffusée sur les antennes de la RTBF, l'émission radiophonique et télévisée « Libres, ensemble » s'inscrit dans le magazine « En quête de sens », espace concédé par le service public aux organisations philosophiques et religieuses. Depuis sa création en 2014, « Libres, ensemble » aborde des sujets de société sous un angle laïque, en veillant à mettre en avant les activités du Centre d'Action Laïque, de ses régionales et associations. Les émissions se veulent un espace ouvert, accueillant des acteurs de la laïcité, mais aussi des personnalités extérieures au mouvement dont l'expertise et les travaux sont susceptibles d'alimenter la réflexion. La programmation est élaborée sur base des propositions du comité de rédaction, constitué du secrétaire général du CAL, du secrétaire général adjoint, du directeur de la communication, des directeurs et membres des cellules « Étude et Stratégie » et « Europe et International », ainsi que de l'équipe journalistique.

Les émissions radiophoniques sont diffusées tous les samedis de 20h à 20h30 sur *La Première*. Malgré la crise sanitaire, tous les enregistrements ont pu avoir lieu grâce à l'aménagement d'un studio temporaire permettant de respecter les distanciations physiques. Tout comme en 2020, une partie des émissions a été consacrée aux conséquences de la crise sanitaire sur la société : augmentation de la précarité, atteintes aux droits des détenus, culture en danger, basculement d'un État de droit à un État d'exception. Mais l'équipe a également voulu mettre en avant d'autres thématiques, que ce soit le suivi de combats historiques du mouvement laïque tels que le cours de philosophie et citoyenneté, le droit à l'avortement et la lutte contre l'extrême droite, ou des sujets plus directement liés à l'actualité comme l'atteinte aux droits humains au Belarus. Pour prendre le temps de l'analyse et la réflexion, la priorité a été placée aussi cette année sur l'enregistrement d'entretiens « long format » avec des philosophes, écrivains et scientifiques de haut vol.

« Libres, ensemble » a ainsi reçu Sophie Bessis, Raphaël Glücksmann, Marius Gilbert, Axel Kahn ou encore Jean Birnbaum.

En ce qui concerne les émissions télévisées, deux formats différents coexistent : les émissions de 10 minutes, diffusées un mardi sur deux en fin de soirée sur *La Une* et les émissions de 28 minutes, diffusées un dimanche sur deux à 9h20 sur *La Une*. Ces émissions sont ensuite rediffusées, à plusieurs reprises, sur *La Une* et sur *La Trois*.

Ces émissions se veulent le reflet des préoccupations de la société et du mouvement laïque. À ce titre, de nombreuses émissions ont été consacrées en 2021 aux conséquences de la crise sanitaire sur la société. Plusieurs reportages de 10 minutes ont donné la parole aux acteurs du monde culturel, particulièrement touchés par cette crise, en mettant en évidence par exemple le « 2 poids-2 mesures » entre culte et culture. Les conséquences de cette crise sur les plus vulnérables tels que les élèves, les détenus, les personnes prostituées ou sans-papiers ont également fait l'objet de reportages. Par ailleurs, fidèle à sa ligne éditoriale, l'émission a mis à l'honneur les activités du mouvement laïque, à travers notamment un reportage sur la Maison de la laïcité d'Angleur qui a initié un grand mouvement de solidarité envers les personnes sinistrées de la région. Quant aux émissions de 28 minutes, elles ont permis grâce aux invités, experts ou témoins présents sur le plateau, d'analyser, de prendre du recul et d'offrir des perspectives. Encore plus que d'habitude, l'équipe a souhaité donner la parole cette année aux jeunes sur les sujets qui les concernent.

Dans un souci de décryptage et une volonté de développer la réflexion, trois documentaires ont également été réalisés en 2021. Dans « Solde insuffisant », le journaliste-vidéaste Pierre Schonbrodt est parti à la rencontre de celles et ceux dont le quotidien, déjà compliqué, a été rendu impossible par la crise de la COVID. Des témoignages interpellants et

des analyses sans langue de bois qui nous aident à mieux comprendre la crise sociale cachée derrière ce virus et qui nous poussent à réfléchir aux dégâts engendrés par l'État social actif. Nicolas Franchomme, journaliste et réalisateur, a voulu quant à lui tenter de comprendre les motifs des électeurs du Vlaams Belang en Flandre. Dans « Sur la voie des « incompris » : à la rencontre des électeurs du Vlaams Belang », il est parti à la rencontre d'électeurs d'extrême droite et d'experts qui décryptent leurs discours. Enfin, « Douce folie », réalisé par Nicolas Franchomme, suit la création d'une pièce de théâtre par des personnes ayant des problèmes de santé mentale. L'occasion d'offrir un autre regard sur le monde de la folie.

Dans la lignée de ce qui avait été entamé en 2020 pendant le premier confinement, « Libres, ensemble » a poursuivi son développement en ligne. À côté des canaux classiques de diffusion, des reportages spécifiques ont ainsi été réalisés à destination des réseaux sociaux. Reportages qui apportaient un complément d'information ou un suivi de dossiers par rapport à des thématiques traitées par ailleurs en radio ou télévision. Deux thèmes ont particulièrement été abordés dans ces séquences : les conséquences de la crise sur les acteurs du monde culturel et les droits des personnes sans-papiers. Ces capsules vidéo ont touché un très large public. Exemple : la première vidéo donnant la parole à Quentin Dujardin, guitariste qui souhaitait donner un concert dans une église, a été vue plus de 126.000 fois. Le nombre d'abonnés à la page Facebook des émissions a continué d'augmenter, passant de 3.400 à 4.500 en un an.

Les audiences des émissions télévisées sont, quant à elles, restées assez stables : entre 25.000 et 40.000 téléspectateurs pour les émissions de 28 minutes, et jusqu'à 55.000 téléspectateurs pour les reportages de 10 minutes. La vie des émissions, aussi bien télé que radio, se poursuit également en ligne sur le site www.laicite.be et sur la chaîne YouTube du CAL.



Diffusion des valeurs laïques

À titre d'exemple, le reportage « Florian, 18 ans, sans abri. Itinéraire d'un pauvre », diffusé en avril 2017 sur la RTBF, dépasse à ce jour les 380.000 vues sur YouTube. Le nombre de vues du documentaire « VNous » sur les hébergeurs de migrants ou du reportage sur l'homosexualité comme cause d'exil, par exemple, continue aussi de progresser chaque année, alors que les entretiens avec des personnalités telles que Cynthia Fleury, André Comte-Sponville ou Inna Shevchenko, leader des Femen en France, restent des incontournables.

En 2021, la collaboration avec le magazine *Espace de Libertés* s'est poursuivie : plusieurs grands entretiens diffusés en radio ou télé ont été déclinés sur le papier et dans la mesure du possible, les dossiers traités dans EDL ont donné lieu à une déclinaison radio ou télé.

L'équipe de « Libres, ensemble » a également poursuivi et développé sa collaboration avec le CLAV (Centre Laïque de l'Audiovisuel). Outre les émissions radio et certaines séquences télé, déjà réalisées en co-production, cette collaboration s'est matérialisée en 2021 par la réalisation de conférences en ligne organisées par le Centre d'Action Laïque pour lesquelles les compétences journalistiques du CAL et techniques du CLAV ont été mises à contribution.

Espace de Libertés : À l'écoute du changement.

Dans la suite logique de 2020, *Espace de Libertés* a continué à être quelque peu bousculé par la pandémie, encore et toujours concernant ses répercussions au niveau sociétal, mais aussi quant aux enjeux qui concernent les citoyens et le respect de leurs droits fondamentaux. L'attention s'est également focalisée sur les thématiques qui touchent le mouvement laïque et qui se sont régulièrement retrouvées dans l'actualité. Celles liées à la cohésion sociale, aux fractures identitaires, étant fort présentes cette année. L'occasion pour le magazine de les analyser avec un regard laïque et avec du recul, toujours en vue d'apporter une critique constructive à des débats parfois houleux.

En cette fin d'année 2021, le chantier du changement de maquette et de périodicité du magazine a été lancé et sera effectif en 2022, ainsi que son évolution en format digital. Raison pour laquelle le numéro de décembre 2021 n'a pas été publié afin de préparer au mieux cette évolution destinée à faciliter l'accessibilité de nos publications.

Voici le récapitulatif des dossiers de l'année :

Janvier	Les réseaux de l'inconscience
Février	Santé circulaire, une approche décloisonnée
Mars	Féminismes : sortir de la binarité
Avril	Le monde d'après est-il nécessaire ?
Mai	Cherche coupable désespérément
Juin	La laïcité à l'épreuve du temps
Septembre	Éduquer, oser, rebondir
Octobre	Le péril identitaire
Novembre	Démocratie, faillible, mais perfectible

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Échos (BLE) est un trimestriel de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débats. Il développe une conception élargie de la laïcité qui s'oppose à toute tentative d'emprise privée sur la sphère publique et à tout ce qui entrave l'émancipation des individus. Chaque numéro propose un dossier sur une question de société, en lien avec les actions ou préoccupations du mouvement laïque. Chaque dossier s'efforce d'envisager la société dans sa globalité, d'affronter la complexité des situations, de souligner l'interdépendance des phénomènes et de créer des liens entre les êtres et les causes. Les thématiques abordées cette année étaient les suivantes : « Slow critique », « (Im)passé sociale », « Confiance, défiance et surveillance », « Migration. Non-reconnaissance et droits ».

Échos de Picardie est le magazine d'information de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l'esprit critique face aux sujets de société traités. Il s'adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif, mais est aussi le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend des articles de réflexion en lien avec les questions de société dans lesquelles la régionale s'investit. Il privilégie le traitement de sujets de fond. Il est tiré à 1.500 exemplaires. Cette année, *Échos de Picardie* a traité de la santé circulaire et des plus vulnérables.

Salut & Fraternité, le trimestriel du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, offre à son lectorat une information pertinente, analytique et libre-exaministe sur une thématique déterminée, en accord avec les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qu'il défend. Chaque numéro propose un dossier thématique sur un sujet particulier. Les numéros parus en 2021 avaient pour thèmes : « Le cerveau, notre meilleur allié ? », « 150 ans d'idées communes », « Santé, ce que la crise a mis en lumière » « Le monde associatif, centenaire et nécessaire ».



1



Diffusion des valeurs laïques

Salut & Fraternité est tiré à 5.000 exemplaires et est envoyé gratuitement à ceux qui en font la demande, aux responsables des associations laïques, au secteur associatif, aux bibliothèques et centres culturels, aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux Hautes Écoles de la Province de Liège, à l'Université de Liège, aux ministres des différents niveaux de pouvoir (régional, communautaire et fédéral), aux communes, aux conseillers provinciaux et députés provinciaux. *Salut & Fraternité* fait également, depuis 2016, l'objet d'une diffusion électronique.

Le *CALepin* est le trimestriel de la régionale du Brabant wallon. Il informe sur les problématiques de notre société et sur les activités de la régionale. À chaque parution, un dossier de fond sur l'actualité, un thème de société ou un enjeu de la laïcité est proposé ainsi que des articles sur les valeurs laïques. Il est tiré à 3.800 exemplaires et destiné aux affiliés des associations laïques de la Province et aux personnes qui en font la demande. Cette année, la thématique des enfants placés en institution « de la pouponnière à leur majorité » a été le fil conducteur de chaque *CALepin*. Les articles font également l'objet de vidéos-reportages diffusées sur les réseaux sociaux et la chaîne YouTube Laïcité Brabant wallon.

Liberté J'écris ton nom : un espace d'écriture

Les éditions du CAL poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, de favoriser la réflexion personnelle et de renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque, auprès d'un public le plus large possible.

Trois nouveaux titres sont venus enrichir la collection :
« Liberté j'écris ton nom » :

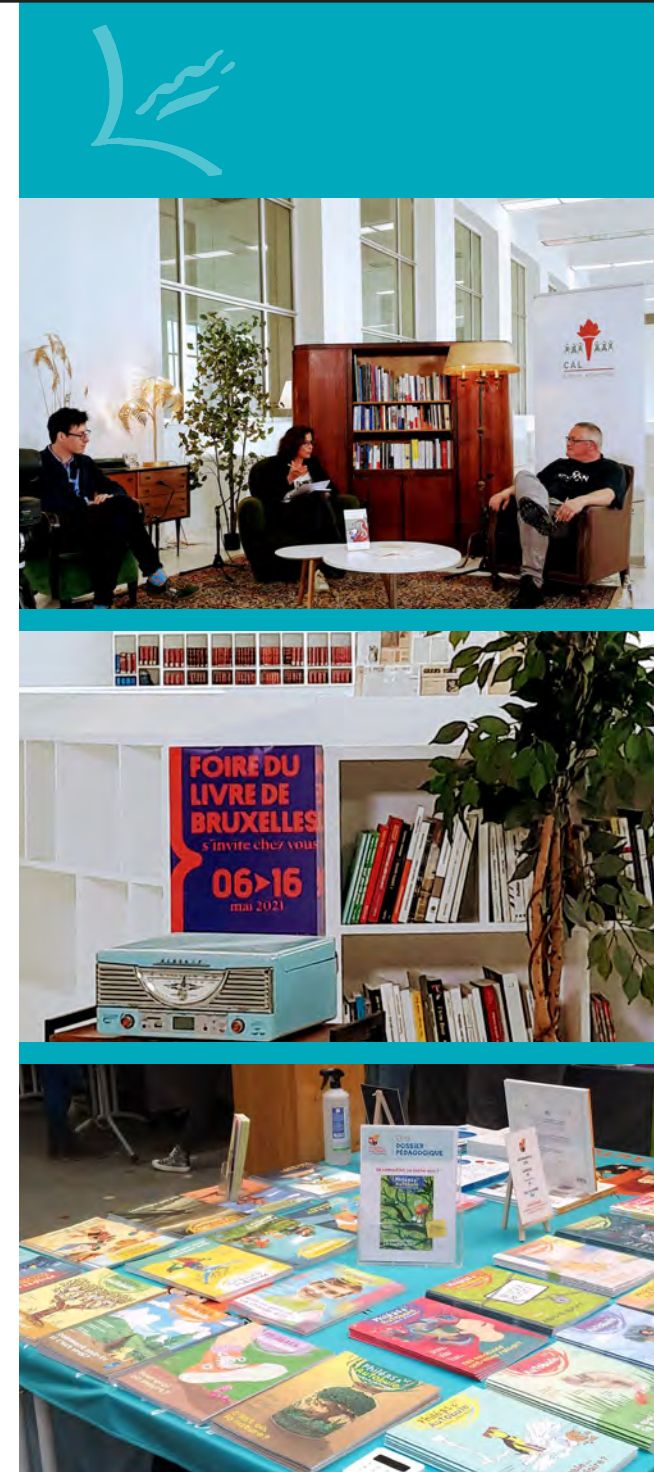
- Malgré la volonté de « généraliser l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle et veiller à ce qu'elle soit donnée par des opérateurs labellisés », la majorité des élèves francophones n'a jamais bénéficié ne fût-ce que de deux heures d'ÉVRAS sur l'ensemble de leur scolarité. Les constats alarmants dressés par les pédopsychiatres à l'issue du confinement et de la fermeture des écoles vont encore plus dans ce sens : l'ÉVRAS doit (re)trouver la place qu'elle mérite dans l'enseignement. Sur la base de l'expérience de terrain d'une psychologue-clinicienne qui a voyagé d'école en école pendant une quinzaine d'années comme animatrice ÉVRAS, *Sexualités, sentiments et stéréotypes. Oser en parler* s'adresse tant aux équipes éducatives qu'aux parents. Publié en février, peu avant la « fête des amoureux », ce livre de Julie Henriët propose une analyse des freins et des problèmes rencontrés, et il met en avant la manière dont l'ÉVRAS, à tout âge, contribue à la santé, mais surtout à l'émancipation, à l'égalité des genres et à l'exercice de la citoyenneté des adultes de demain.

- Un peu moins d'un an après l'interdiction de l'avortement en Pologne et le lancement par l'Union européenne d'un plan de lutte contre les discriminations et la haine envers les personnes LGBTQI+ : « Union de l'égalité », François Finck s'est penché sur l'offensive réactionnaire qui est en cours. En Europe et aux États-Unis, des courants ultra-conservateurs en lien avec l'Église catholique romaine, les Églises évangéliques aux États-Unis et l'Église orthodoxe russe, tentent d'influencer les organisations internationales en créant des mouvements transnationaux soutenus par certains États. Leur lobbying influence les politiques et les tendances sociétales à contre-courant des valeurs progressistes, en ciblant principalement les femmes et les LGBTQI+. Paru en septembre, *Les croisés de la contre-révolution. Origines, méthodes et résistances* identifie clairement les groupes réactionnaires, leurs ramifications, et il analyse les stratégies mises en œuvre afin de mieux apprendre à les contrer.

- Les débats concernant le commerce mondial tendent à se réduire à un clivage manichéen entre libre-échange et protectionnisme. Face aux défis des inégalités, du dérèglement climatique, de la destruction de la biodiversité et des pandémies qui mettent les démocraties libérales en péril, le repli nationaliste et la confiance aveugle envers le marché autorégulateur n'apportent rien. Selon Arnaud Zacharie, directeur du CNCD-11.11.11, la solution se trouve dans la coopération multilatérale visant à intégrer les échanges internationaux dans des normes d'intérêt général afin de faire du commerce mondial un levier de développement durable pour tous. En proposant des solutions concrètes, *Refonder le commerce mondial. Du libre-échange à l'échange durable*, sorti en octobre, s'inscrit dans le cadre de la seconde phase de notre campagne « Santé de tous, santé pour tous », contribuant à penser de façon radicale le tournant dans lequel la société se trouve aujourd'hui et le développement de nouvelles solidarités à l'échelle mondiale.

La promotion des éditions s'est illustrée par :

- › la présentation des publications sur le site www.laicite.be, dans les périodiques du mouvement, dans *Passerelles* (la newsletter du Centre d'Action Laïque), par mailings et sur les réseaux sociaux,
- › l'organisation d'une conférence-débat en ligne dans le cadre du festival hors les murs de la Foire du Livre de Bruxelles, et l'organisation d'un webinaire et d'un débat dans le cadre de la Foire du livre politique de Liège,
- › l'action « Le mois du livre » valorisant les rencontres en ligne, l'action « Des livres à (s')offrir » mettant en avant le catalogue dans son ensemble et la relance de la « caravane d'auteur »,
- › des dépôts de livres à l'occasion d'événements internes ou externes au mouvement laïque,
- › la collaboration ponctuelle avec deux attachés de presse se traduisant par de nombreux échos dans les médias (presse écrite, radio, TV).



Diffusion des valeurs laïques

Philéas & Autobule

Coédition de Laïcité Brabant wallon (LBW) et Entre-Vues Asbl, soutenue par le Centre d'Action Laïque, *Philéas & Autobule* est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! Un dossier pédagogique invite l'enseignant à utiliser la revue *Philéas & Autobule* en classe. Il l'aide à mettre sur pied des ateliers philosophiques. Il s'inscrit, entre autres, dans le programme du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté et propose des dispositifs en éducation aux médias. Ce dossier contient une trentaine de pages accessibles gratuitement via le site Internet www.phileasetautobule.be. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Celle-ci reprend une question philosophique et un dessin pour susciter le débat. Une exploitation de l'affiche est disponible dans le dossier pédagogique. Aujourd'hui, chaque numéro est envoyé à plus de 3.600 abonnés en Belgique et à travers le monde. La revue est également vendue au numéro (près de 4.800 exemplaires). La volonté de notre mouvement est résolument d'être capable de s'adresser aux plus jeunes et de fournir des outils de travail pertinents au monde éducatif.

Philéas & Autobule collabore régulièrement avec le Pôle Philo de Laïcité Brabant wallon pour les pages « jeu philo » de la revue, le dossier pédagogique, les conférences ainsi que les formations « *Philéas & Autobule* : mode d'emploi ». Ces rencontres proposent à ceux qui le souhaitent de tester le dispositif philosophique du dossier pédagogique et de découvrir une façon ludique d'utiliser la revue. Elles sont également proposées par le CAL Charleroi et le CAL Namur.

La Cité Miroir: moteur de la responsabilité citoyenne

Lorsque Georges Truffaut, échevin des Travaux Publics de la Ville de Liège et grand résistant au nazisme, initie en 1936 la construction des Bains et Thermes de la Sauvenière, il veut donner aux Liégeois un lieu d'émancipation sociale. Le bâtiment suscite à l'époque beaucoup d'admiration, tant pour sa vocation que pour sa prouesse architecturale. En 2021, en partenariat avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, La Cité Miroir poursuit le même engagement sociétal : accueillir les publics dans un lieu d'exception au service de l'éducation, du débat et de la culture. Le projet s'avère aujourd'hui essentiel dans une société plus que jamais en recherche de repères. La volonté de créer un pôle de référence entièrement dédié à la citoyenneté et au travail de mémoire, anime depuis plusieurs années l'Asbl MNEMA, maître de l'ouvrage de ces importants travaux de réhabilitation et dont le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège est membre fondateur au même titre que l'Asbl Les Territoires de la Mémoire. Ceux-ci ont, avec d'autres partenaires, assuré la sauvegarde d'un lieu aujourd'hui partiellement classé comme monument au patrimoine wallon et ont contribué à l'invention d'un espace du 21^e siècle qui, à travers l'histoire, parle résolument du présent et de l'avenir. Les activités qui y sont menées, parmi lesquelles celles du CAL Liège, ont pour objectifs de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, de développer un engagement de chacune et de chacun dans la vie sociale, économique, culturelle et politique. Spectacles vivants, débats, rencontres, séances de cinéma, présentations temporaires et activités pédagogiques se mêlent et se répondent au sein de La Cité Miroir. Penseurs, historiens, scientifiques, politiques, juristes, acteurs de la société civile, journalistes et citoyens lambda s'expliquent, écoutent, argumentent et débattent dans ce lieu.

Malgré et tenant compte des restrictions d'accueil liées aux mesures sanitaires, deux expositions permanentes ont accueilli le public en 2021 : « En lutte. Histoires d'émancipation », réalisation du CAL Liège qui évoque les luttes sociales, la solidarité et les acquis démocratiques et « Plus jamais ça ! Parcours dans les camps nazis pour résister aujourd'hui », outil d'éducation connu et reconnu des Territoires de la Mémoire Asbl.

Les expositions « Alberto Giacometti- l'humanité absolue », « Illusions – Vous n'allez pas y croire », réalisée par le CAL Liège et « World Press Photo 2021 » ont également marqué cette année 2021.

Près de 550.000 visiteurs ont fréquenté le lieu depuis son ouverture en 2014.

Expliquer le libre examen

La régionale de la Province de Namur a souhaité explorer et découvrir une série de pratiques et de concepts en interrogeant le principe du libre examen. Elle a organisé deux conférences débats « Genèse du libre examen » de Baudouin Decharneux et « Pacte d'excellence et libre examen, une rencontre impossible ? » de Véronique de Thier et Nico Hirtt. Au cours de ce cycle « Découverte du libre examen », le Centre Régional du Libre Examen et la Régionale de Namur ont également proposé trois journées de rencontres intitulées « Du débat contradictoire au bel échange... ateliers participatifs autour de la prise de parole ».

La régionale de Bruxelles a, elle aussi, proposé d'expliquer, aux élèves de 5^e et 6^e secondaires, les notions de consentement et de libre examen notamment autour du libre choix et de la vaccination contre la COVID 19, mais aussi autour du consentement au sein des rapports hommes/femmes dans la société. Ces animations ont pour objectifs de les éveiller à la question du choix éclairé et de la liberté de conscience et de les outiller à reconnaître les mécanismes que chacun développe pour exercer un choix tout en étant



Diffusion des valeurs laïques

conscient des influences autoritaires, hiérarchiques, manipulatoires, stratégiques, familiales, etc. En outre, depuis plus de deux ans, Bruxelles Laïque propose un cycle de rencontres « Les apéro-sceptiques » visant à promouvoir et à approfondir les concepts clés et les démarches fondamentales du libre examen autour d'un apéro.

Festival TakTik

Initialement prévu en mars 2021 et reporté en 2022, le Festival TakTik est une initiative originale organisée par Bruxelles Laïque, en collaboration avec le Théâtre National Wallonie-Bruxelles et destiné aux jeunes de 13 à 17 ans. Un Festival dédié aux jeunes ne peut se construire qu'avec eux, pour connaître leurs envies, leurs questions, leurs réflexions. L'année 2021 aura permis la création de la « Fabrik TakTik » et la diffusion du JT2050 sur les ondes de BX1. Ce JT2050 est un journal télévisé futuriste imaginé par plus de 380 adolescents d'écoles de la Région bruxelloise. Pour initier le débat et la réflexion, ce JT aborde des questions telles que la naissance du premier bébé immortel, la destruction de caméras de surveillance évaluant notre score de citoyenneté ou encore la première condamnation à mort d'un robot. Plusieurs « Forums ouverts » ont été organisés afin que les jeunes puissent débattre de thématiques telles que le racisme, le sexisme, le harcèlement, etc. Des rencontres autour de documentaires et divers autres événements ont nourri la Fabrik TakTik en vue de la concrétisation du Festival. La Radio2050 a été lancée en octobre 2021 afin de créer un marathon radiophonique « live » qui sera diffusé lors du Festival TakTik.

Défendre la laïcité en Europe

L'année 2021 a été marquée par un profond remaniement du rôle du CAL dans la défense de la laïcité en Europe. La Fédération Humaniste Européenne (FHE), dans laquelle le CAL a joué un rôle fondateur, a décidé de réduire le périmètre de ses activités et de se rattacher à Humanists

International, sacrifiant son autonomie et sa capacité d'action. Étant donné que cette orientation ne permettait plus de défendre les valeurs laïques de manière effective, le CAL a décidé de quitter la FHE et a pris l'initiative de créer un nouveau Réseau laïque européen, avec des associations laïques de plusieurs pays du continent. Au 1^{er} janvier, sont membres du réseau, les associations suivantes : CAL, Égale (France), la Ligue de l'Enseignement (France), les PEP (France), Italia Laica (Italie), Europa Laica (Espagne), Fundation Ferrer i Guardia (Espagne), National Secular Society (Royaume-Uni) et Kongres Świeckości (Pologne).

La création de ce nouveau réseau a été motivée par l'urgence de faire face aux attaques contre les droits de l'Homme, l'universalisme et la démocratie, de contrer la montée des extrêmes, du fondamentalisme religieux et de l'irrationalisme. Le mouvement laïque s'est doté d'une voix propre sur la scène européenne. Ce réseau entend défendre et promouvoir les valeurs laïques de liberté, d'égalité et de solidarité. Il se fonde sur la laïcité, comprise comme un principe universel, garant des libertés individuelles et d'une coexistence pacifique de tous, quelles que soient leurs opinions philosophiques et convictions religieuses. Au travers de ce nouveau réseau, le CAL a participé à la conférence sur l'avenir de l'Europe en envoyant un ensemble détaillé de propositions. Il a également mené une campagne contre l'élection d'une candidate anti-choix à la présidence du Parlement européen et lancé un appel à mettre fin aux violations des droits de l'Homme des réfugiés aux frontières externes de l'Union européenne.

Le Centre d'Action Laïque sur la toile

Il est loin le temps où la présence du Centre d'Action Laïque en ligne se limitait à son seul site Internet. Aujourd'hui, et depuis quelques années, il faut compter avec les réseaux sociaux. Cette présence sur les principales plateformes permet de toucher un public plus

nombreux et plus diversifié.

Le site www.laicite.be, véritable vitrine du mouvement laïque, a été consulté, en 2021, par quelque 120.000 visiteurs uniques, pour une moyenne de près de 13.000 visites par mois. La page « La laïcité, un concept simple à définir » reste la page la plus souvent consultée, comptabilisant à elle seule 10.000 vues en 2021. Les quelque 80 actualités, prises de position, cartes blanches et autres communiqués de presse publiés cette année ont largement été consultés, totalisant près de 28.000 vues. Le nombre de consultations des articles du magazine *Espace de libertés* a, quant à lui, légèrement augmenté pour atteindre un total de près de 60.000 pages vues. Les pages consacrées aux émissions télé et radio "Libres, ensemble" totalisent, elles, près de 17.000 vues.

Les pages Facebook continuent leur progression : celle du Centre d'Action Laïque est suivie par plus de 10.000 abonnés, celle de "Libres, ensemble" en compte 4.500. À elles deux, elles ont permis, à travers plus de 300 posts et vidéos, de couvrir une audience de quelque 670.000 personnes.

Sur Twitter, le Centre d'Action Laïque compte désormais 2.500 followers, soit 300 de plus que l'année précédente. Les près de 300 tweets publiés ont été vus plus de 360.000 fois. Enfin, la chaîne YouTube compte un peu plus de 500 vidéos, qui ont été regardées plus de 138.000 fois. 2021 a également vu l'entrée en scène de nouveaux réseaux sociaux : Instagram et LinkedIn.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL constitue la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.



Diffusion des valeurs laïques

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : émissions de télévision et de radio, communiqués de presse, cartes blanches, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, interpellation des responsables politiques...

4 janvier

Communiqué de presse du CAL intitulé : « Rappel : les forces de l'ordre sont avant tout des gardiens de la paix ». « Le Centre d'Action Laïque appelle à la proportionnalité dans les interventions policières : 'L'exemplarité des forces de l'ordre est nécessaire' », dépêche *Belga* publiée par *La Libre Belgique* et de nombreux autres médias.

5 janvier

« Centre d'Action Laïque. Des interventions policières proportionnées, SVP » dans *L'Avenir* et « Répression, délation : le CAL se lève » par David Coppi dans *Le Soir*.

9 janvier

« Samedi+ : les mesures covid entraînent-elles une dérive sécuritaire ? », un débat sur *Notele* avec la participation de Julien Bernard, coordinateur du Relais WAPI (Picardie laïque).

12 janvier

« À quand un chef d'antenne avec un crucifix ? » un article de Richard Martineau dans *Le Journal de Montréal* avec une interview de Djemila Benhabib, chargée de missions au Centre d'Action Laïque, sur *QUB* radio.

13 janvier

« Conserver une grande liberté sur le Web », une interview de Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque par Pascal Martin pour le débat intitulé « Les réseaux sociaux, alliés ou ennemis de la liberté d'expression ? » dans *Le Soir*.

15 janvier

« 2h de philosophie et citoyenneté : une réforme Capitole », un communiqué de presse du CAL.

« Deux heures de philo, un minimum selon le Centre d'Action Laïque », la dépêche *Belga* dans *L'Avenir*.

16 janvier

« Le voile sera massivement autorisé en septembre dans l'enseignement supérieur : 'L'intérêt général doit primer' » un article de Monique Baus dans *La Libre Belgique* avec une interview de Djemila Benhabib.

« Scolarité : 2 heures de philo et de citoyenneté pour tous les élèves ? » par Laura Gentile sur *Télé Sambre*.

18 janvier

« 'TAKTIK' : donner la parole aux jeunes dans un journal télévisé futuriste », un reportage de Marie-Noëlle Dinant et Frédéric De Henau sur *BX1* au sujet du Festival TakTik, un projet porté par Bruxelles Laïque et le Théâtre National.

23 janvier

Communiqué de presse du CAL : « Le Centre d'Action Laïque réitère sa revendication d'une législation interdisant le port des signes convictionnels dans l'enseignement obligatoire »

« Le CAL contre la liberté des signes convictionnels dans l'enseignement officiel supérieur », la dépêche *Belga* publiée par *RTL*, également reprise par *La Dernière Heure*.

24 janvier

« Le Centre d'Action Laïque s'oppose au port des signes convictionnels dans l'enseignement », la dépêche *Belga* publiée sur *7sur7.be*.

Interview de Thomas Gillet, maître-assistant en philosophie à la HE2B et administrateur du CAL dans le cadre du reportage du JT de 19h30 de *La Une RTBF* « Scolarité : Les cours de philosophie et citoyenneté ».

25 janvier

Sylvie Lausberg, directrice du département Étude et Stratégie du CAL participe au « Débat sur la virginité et la sexualité des jeunes » dans l'émission « Regard sur... », de *La Trois RTBF*.



26 janvier

« Faut-il inscrire la laïcité dans la Constitution belge ? », débat avec la participation de Jean Leclercq, administrateur du Centre d'Action Laïque, dans « Toujours + d'actu » sur *BX1*.

Le Collectif Laïcité Yallah publie une carte blanche dans *L'Echo* intitulée « L'école n'a pas à se plier aux diktats des intégristes ».

2 février

« Un monde laïque divisé autour du voile ? » par Mathieu Colinet, dans *Le Soir* avec une interview de Véronique De Keyser, présidente du CAL.

4 février

Arthur Sente fait écho à une capsule vidéo de « Libres, Ensemble » dans son article « A Bruxelles, le constat d'un climat dégradé entre police et sans-abri », dans *Le Soir*.

5 février

« Du silence aux actes ! », un communiqué de presse du CAL à l'occasion de la Journée internationale contre les mutilations sexuelles.

« Journée internationale contre les mutilations génitales féminines. Des milliers de filles risquent encore de subir des mutilations sexuelles en Belgique » la dépêche rédigée par *Belga* reprise notamment par la *RTBF*, *La Dernière Heure*.

« Les associations font entendre leurs voix à l'occasion de la journée mondiale contre les mutilations génitales féminines », un sujet de V.d.T. pour *BX1*.

« Le dilemme des petites filles à risque d'excision », carte blanche de Marie Doutrepoint, avocate chez Progress Lawyers Network, dans *La Libre Belgique*, au nom d'un ensemble de cosignataires dont le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

6 février

Véronique De Keyser a été interviewée par Françoise Wallemacq pour *La Première RTBF* à l'occasion de la Journée internationale contre les mutilations sexuelles.

« Les actions de l'associatif, caisse de résonance de la crise », une carte blanche collective signée notamment par Picardie Laïque sur *LeVif.be*.

8 février

Dans son article « Le voile autorisé dans toutes les hautes écoles francophones belges » pour le *Luxemburger Wort*, Max Helleff fait écho à la prise de position du CAL.

10 février

Vincent de Coorebyter fait écho à la position du CAL dans sa chronique « Variations » intitulée « Pourquoi le voile questionne la laïcité » dans *Le Soir*.

« La Louvière : l'Étape, un abri de jour », un reportage *d'Antenne Centre* avec une interview de Stéphane Mansy, coordinateur du Relais de Picardie Laïque.

11 février

Communiqué de presse du CAL : « La rénovation des bâtiments scolaires vaut mieux qu'une guerre de chapelles ! » « Rénovation des bâtiments scolaires : CECP et CAL répondent au SeGEC », dépêche *Belga* reprise par la *RTBF* et *Sudinfo*.

12 février

« Le Monde d'après », un entretien avec Anne Beghin, coordinatrice de la Fabrique de Soi, sur *TV COM*.

Hervé Parmentier, secrétaire général adjoint du CAL, est interviewé par Éric Burgraff pour l'article « Rénovation des bâtiments scolaires : « Le public n'a pas à financer des bâtiments privés », publié par *Le Soir* en ligne.

14 février

L'émission « Majuscules » sur *La Première RTBF* consacre un reportage à l'exposition « Limbes – Figures de l'isolement », avec une interview de Kevin Saladé, président du CAL Charleroi.

16 février

Sylvie Lausberg participe au débat matinal « Le Parti pris » sur *La Première RTBF* au sujet des prisons et de Donald Trump.

Diffusion des valeurs laïques

22 février

Carte blanche « Si l'on veut protéger la liberté d'expression, il est urgent de lutter contre le (cyber-) harcèlement » par Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque, Christine Mironczyk, présidente de la Fédération des Amis de la Morale Laïque, Luc Pirson, président de la Fédération des Maisons de la Laïcité, Jérôme Jamin, président des Territoires de la mémoire, Benjamin Beeckmans, président du Centre communautaire laïque juif, Nicolas Darcis, président de la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel, Djemila Benhabib, porte-parole du Collectif Laïcité Yallah, Roland Perceval, président de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, publiée sur **Le Soir** en ligne.

26 février

« Le confinement a eu un "impact négatif" sur les droits des femmes », une dépêche *Belga* publiée sur les sites des quotidiens **La Libre Belgique** et **Le Soir** avec les interventions de Paola Hidalgo, déléguée à la communication socio-politique de Bruxelles Laïque et de Sylvie Lausberg, présidente du Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB).

2 mars

« Un réseau unique et public pour toutes les écoles ! », carte blanche du Centre d'étude et de défense de l'école publique (CEDEP), publiée sur **LeVif.be**

3 mars

« Illusions, un monde d'apparences trompeuses, nos sens construisent le monde à la Cité Miroir » par Pascal Goffaux sur le site de **La RTBF**.

4 mars

« Les leçons de nos crises sont là, ouvrons les yeux », un communiqué de presse du CAL.

« De jeunes élèves se projettent dans un JT futuriste » par Catherine Makereel dans **Le Soir** au sujet du projet TakTik, un projet porté par Bruxelles Laïque et le Théâtre National.

7 mars

« Expo 'Illusions, vous n'allez pas y croire' : un voyage au cœur des sens » par Jean Bernard dans **La Libre Belgique**.

10 mars

Lionel Rubin, représentant du CAL au CEDEP, participe à la séquence « Le face à face » sur **BX1** ayant pour thème « La rénovation des bâtiments scolaires : le libre est-il lésé ? »

11 mars

« Immersion dans un JT de 2050 » par **Télépro** sur le projet TakTik.

15 mars

Sylvie Lausberg participe à la séquence « Le Parti pris » de *Matin Première* sur les ondes de **La Première RTBF**.

27 mars

Sylvie Lausberg participe au débat suivant la diffusion du documentaire « Manifeste des 343, dans les coulisses d'un scandale » dans l'émission "Retour aux sources" sur **La Trois RTBF**.

29 mars

« Belgique. Deux militantes pour le droit à l'IVG poursuivies en justice et innocentées : une victoire pour les droits des femmes », un communiqué de presse du CAL.

30 mars

« On nous a accusées de fournir des réseaux pédophiles », un article de Maïli Bernaerts dans **La Dernière Heure** avec une interview de Sylvie Lausberg.

6 avril

« Droit à l'avortement et la jeunesse », « Le Parti pris » avec Sylvie Lausberg sur **La Première RTBF**.

Vanessa Lhuillier interviewe Sylvie Lausberg pour **BX1** : « Le droit à l'avortement est toujours un combat à défendre ».

7 avril

« Anniversaire du génocide rwandais : le Centre d'Action Laïque appelle à ne pas trahir les victimes », un communiqué de presse du CAL.

26 avril

« Entre stress et incrédulité, deux militantes pour l'accès à l'avortement ont été poursuivies en Belgique » par Camille Wernaers dans *Les Grenades RTBF* avec une interview de Sylvie Lausberg.

« Une expo consacrée à la balade des Fieris Féeries à Seraing » par Vincent Arena dans **La Meuse**.

1^{er} mai

« Deux heures de philosophie et de citoyenneté : assez de tergiversations », carte blanche cosignée par les présidents du Centre d'Action Laïque, de la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (FAPEO) et de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, publiée sur **LeVif.be**.

3 mai

« Les difficultés d'aborder certains sujets en classe », un article reprenant les résultats de l'enquête du CAL, publié sous la rubrique « Actualités » sur le site **www.laicite.be** et diffusé via les réseaux sociaux.

« Après l'affaire Samuel Paty, professeur décapité en France, près d'un prof sur deux a déjà songé à s'autocensurer », un dossier de Didier Swysen dans **Sud presse** avec une interview de Véronique De Keyser intitulée : « Je reste optimiste pour l'avenir ».

4 mai

« Religion, homosexualité, avortement... Ces sujets sont plus tabous que jamais dans nos écoles », un article par Maïli Bernaerts dans **La Dernière Heure** relayant les résultats de l'enquête du CAL.

5 mai

« L'autocensure des profs, une précaution pour éviter les ennuis » par Charlotte Hutin dans **Le Soir**.

6 mai

« STIB – Le Centre d'Action Laïque tire la sonnette d'alarme : il ne faut pas détricoter au cas par cas la neutralité de la fonction publique », un communiqué de presse du CAL.

« Signes convictionnels : après la condamnation de la STIB, le CAL veut protéger la neutralité des agents publics », la dépêche *Belga* relayée notamment par **L'Avenir** et la **RTBF**.

7 mai

« Le Centre d'Action Laïque et DeMens.nu appellent à la levée des brevets sur les vaccins Covid-19 », un communiqué de presse commun du CAL et DeMens.nu.

17 mai

« À l'école, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle 'trop ponctuelle, trop précaire', une chronique de July Robert pour *Les Grenades RTBF* au sujet de l'ouvrage de Julie Henriot publié aux Éditions Espace de Libertés.

18 mai

« Quel monde voulons-nous ? » par Jessica Defgnée dans **La Dernière Heure** au sujet de l'exposition sur les Fieris Féeries.

21 mai

Dans une opinion intitulée « Transformons les "dealers" en honnêtes commerçants », Jean-Marie Dermagne, avocat et ancien bâtonnier signale la position du CAL en matière de politique des drogues, **La Libre Belgique**.

« STIB : le degré zéro de la politique », un communiqué de presse du CAL.

« Signes convictionnels : le Centre d'Action Laïque fustige 'le degré zéro de la politique' », la dépêche *Belga* reprise entre autres par **La Libre Belgique** et **BX1**.

25 mai

« Le lobby ultraconservateur Ordo Iuris s'attaque à la loi belge sur l'euthanasie », un article de Frédéric Delepierre sur **Le Soir** en ligne avec une interview de Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice du CAL.

« Carte blanche : réanimons les liens socioculturels », par un collectif de signataires dont l'asbl MNEMA, la Cité Miroir, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et Les Territoires de la Mémoire asbl dans **Le Soir**.

Diffusion des valeurs laïques

26 mai

« Mieux connaître l'extrême droite pour mieux la combattre », un communiqué de presse du CAL et des Territoires de la Mémoire.

Véronique De Keyser est l'invitée politique de « Toujours + d'Actu » sur **BX1** et participe à l'émission « Les Visiteurs du Soir » sur **LN24**.

28 mai

« Chants étudiants : un folklore remis en question », une séquence du JT de la **RTBF** avec une interview de Thomas Gillet, président de l'UAE et administrateur du CAL.

29 mai

Véronique De Keyser est interviewée dans le cadre d'une séquence du JT de 19h30 de la **RTBF** intitulée « Port du voile : La STIB condamnée les politiques partagés ».

31 mai

« Réaction à la décision de la STIB de ne pas interjeter appel », un communiqué de presse du CAL.

1^{er} juin

« Signes convictionnels : le Centre d'Action Laïque « choqué » par la décision de la STIB », la dépêche *Belga* reprise par de nombreux médias dont **Le Soir**, **La Libre Belgique**, **La Dernière Heure**, **L'Avenir**...

Benoît Van der Meerschen, secrétaire général du CAL est interviewé pour une séquence du JT de **RTL TVI** : « Signes convictionnels : la STIB n'interjette pas appel mais le politique gronde... » et Véronique De Keyser pour un sujet du journal de 12h00 sur **LN24** : « Le Centre d'Action Laïque « choqué » par la décision de la STIB ».

« Laïcité et religions accaparent la scène politique belge, analyse Max Helleff dans **Luxemburger Wort** avec la position du CAL.

« Pour le lobby laïc, deux heures de philosophie, ce serait le minimum » par Éric Burgraff dans **Le Soir**.

2 juin

Djemila Benhabib, porte-parole du Collectif Laïcité Yallah, participe au débat de l'émission « QR » de la **RTBF** sur le thème « Pour ou contre les signes convictionnels dans la fonction publique ? ».

« 'Dieu ne punira jamais une femme qui enlève son voile pour aller travailler' : des musulmans laïques s'opposent au port du voile à la STIB », un article de Maïli Bernaerts dans **La Dernière Heure** avec une interview de Djemila Benhabib.

5 juin

Un collectif de signataires dont le Centre d'Action Laïque du Luxembourg et le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège publie dans **Le Soir** une carte blanche intitulée « Le gouvernement va-t-il laisser mourir les sans-papiers ? ».

7 juin

« Position du PS en matière de neutralité. Réaction », un communiqué de presse du CAL.

« Signes convictionnels : le Centre d'Action Laïque salue le «souci de nuance» du PS, mais émet de nettes réserves » par **Sudinfo** avec *Belga*.

« "Hypocrite", "Difficilement praticable", "Pas si clair"... Les réactions fusent après la décision du PS concernant les signes convictionnels » par E.L. dans **La Libre Belgique**.

Djemila Benhabib participe au débat de « Pour Info : laïcité, concept politique ou courant philosophique ? » sur **LN24**.

« Bien loin de Margaret Thatcher », un portrait de Cécile Parthoens, co-directrice du CAL de la Province de Liège par Jessica Defgnée dans **La Dernière Heure**.

8 juin

Hervé Parmentier est interviewé par Stéphane Tassin dans l'article « Signes convictionnels : le PS se dévoile à moitié et préserve l'unité du parti » dans **La Libre Belgique**.

« Voile dans la fonction publique : le PS se prononce pour une interdiction « en cas de contact avec le public et de fonction d'autorité », une dépêche *Belga* relayée par **L'Avenir** avec notamment la réaction du CAL.



« Le PS se positionne sur la question des signes convictionnels » dans **Métro** d'après *Belga* avec mention du communiqué de presse du CAL.

9 juin

« La Commission d'évaluation de l'interruption de grossesse répond aux questions des députés », un article publié sous la rubrique « Actualités » du site **www.laicite.be** et diffusé via les réseaux sociaux.

La position du CAL est abordée dans l'article « Godsdienstles in Franstalig België weer onder druk » par Benoît Lannoo dans **Tertio**.

« Carte blanche : la neutralité n'est ni exclusive ni inclusive, elle est émancipatrice » du Collectif Laïcité Yallah dans **Le Soir**.

10 juin

« Avorter au-delà de 12 semaines ? 'C'est une question politique et pas scientifique' » par Annick Hovine dans **La Libre Belgique** avec une interview de Sylvie Lausberg.

La position du CAL est évoquée dans le dossier « Faut-il légiférer sur les signes convictionnels ? » de l'édition hebdomadaire du **Vif/L'Express**.

11 juin

« Pourquoi l'Open VLD et le MR ne sont pas sur la même ligne à l'égard des signes convictionnels » par Frédéric Chardon dans **La Libre Belgique** avec un rappel de la position du CAL.

17 juin

« Neutralité à la STIB : le Centre d'Action Laïque n'entend pas en rester là », un communiqué de presse du CAL.

« La STIB n'ira finalement pas en appel concernant le port du voile », une séquence du JT de 19h00 de **RTL TVI** avec une interview de Véronique De Keyser.

Benoît Van der Meerschen est interviewé dans le cadre de l'article « Neutralité à la Stib : le centre d'action laïque (CAL) relance le processus judiciaire » sur le site de la **RTBF**.

« Voile à la STIB : le gouvernement bruxellois n'ira pas en appel, un compromis dégagé sur la neutralité » par Olivier

Mouton sur **Levif.be** avec la réaction du CAL.

« Signes convictionnels : la STIB n'ira pas en appel du jugement la condamnant pour discrimination à l'égard d'une femme portant le voile », sur **Sudinfo** avec la rediffusion de l'intervention de Djemila Benhabib, dans l'émission « QR Le Débat » de la **RTBF**.

« Neutralité à la STIB : le Centre d'Action Laïque relance le processus judiciaire », un communiqué de presse du CAL.

« Signes convictionnels : le Centre d'Action laïque introduit une tierce opposition », **Sudinfo** avec *Belga*.

« Voile à la Stib : le Centre d'Action laïque décide de relancer le processus judiciaire », par *Belga* dans **La Dernière Heure**. La dépêche *Belga* est également reprise par **La Libre Belgique**, **Le Soir**, **7sur7.be**, etc.

« La STIB privée d'appel par le gouvernement bruxellois », un article de Sonia Romero et Pauline Deglume dans **L'Echo** en ligne avec la position du CAL.

18 juin

Djemila Benhabib est interviewée par Fanny Declercq dans l'article « Récits de voiles, elles témoignent » sur **Lesoir.be**.

« Défi en Open VLD houden met 'beetje hoofddoek' doos van Pandora dicht » par Christof Vanschoubroek dans **De Standaard** qui relaie la position du CAL.

« Le MR, la N-VA et le CAL sont en colère » par P-Y.T. dans **La Capitale**.

« Port du voile : le Centre d'Action Laïque compte relancer le processus judiciaire », une dépêche *Belga* sur le site de **BX1**. Fabrice Grosfilley évoque la position du CAL dans son édito « Les symboles et la réalité » pour l'émission « Toujours + d'Actu » sur **BX1**.

22 juin

« Le Centre d'Action Laïque condamne l'intervention du Vatican contre un projet de loi anti-discrimination en Italie », un article publié sous la rubrique « Actualités » du site **www.laicite.be** et diffusé via les réseaux sociaux.

Diffusion des valeurs laïques

24 juin

« Arnaud Fraiteur. Hommage au jeune résistant », un article publié sous la rubrique « Actualités » sur www.laicite.be et diffusé via les réseaux sociaux.

« Ixelles : Inauguration d'une plaque en hommage au résistant Arnaud Fraiteur », la dépêche Belga sur BX1 et L'Avenir.be.

25 juin

« Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, les ONG alertent : la Belgique n'a toujours pas de mécanisme national de prévention », un communiqué de presse du CAL.

« Huit assos de défense des DDH dénoncent l'absence de mécanisme national de prévention », la dépêche *Belga*.

28 juin

« Charleroi : 2^e édition du village solidaire en soutien aux personnes précarisées » par Frédéric Ngom dans *La Dernière Heure*.

2 juillet

« Sans-papiers : que nous faut-il pour bouger ? », une carte blanche de Véronique De Keyser sur *Levif.be*.

5 juillet

« Voile à la STIB : le Centre d'Action laïque a introduit un recours en tierce-opposition » par Fanny Declercq et William Bourton dans *Le Soir*.

7 juillet

« Nouvelle passe d'armes autour de la laïcité belge » commente Max Helleff dans *Luxemburger Wort* relayant la position du CAL.

8 juillet

Pierre Havaux interviewe Véronique De Keyser sous le titre « On ne peut réduire un sans-papiers à une question de règles non suivies » dans *Le Vif*.

Le Soir publie une carte blanche de Véronique De Keyser et de Freddy Mortier, président de deMens.nu : « Du principe d'impartialité de l'Etat découle celui de la neutralité de ses agents ». Cette carte blanche est également publiée par *Knack*.

« La laïcité organisée demande à De Croo de réaffirmer l'impartialité de l'Etat », une dépêche *Belga* relayée par *la RTBF* et également reprise par *La Libre Belgique*, *La Dernière heure*...

11 juillet

Justine Bolssens, juriste au Centre d'Action Laïque intervient dans un sujet de la *RTBF* intitulé « Allaiter en public, c'est légal ? ».

14 juillet

Levif.be publie une carte blanche du Collectif Laïcité Yallah : « Frères musulmans en Belgique : une réalité tangible et mal connue ».

17 juillet

« Il est temps que l'omerta autour de l'islam politique soit levée », une interview de Djemila Benhabib par Simon Brunfaut dans *L'Écho*.

25 juillet

« A Angleur, « même des jeux pour les enfants qui ont tout perdu », *La Meuse* propose un entretien avec Fatima Shaban, coordinatrice de la maison de la laïcité dont le personnel se mobilise pour aider les personnes touchées par les inondations.

27 juillet

La Dernière Heure relaie la « Récolte de dons à la Cité Miroir ».

« Le logo d'Arlon jugé trop catho par les laïcs arlonais », un article de Christian Van Herck dans *L'Avenir – Luxembourg*.

2 août

« Le mouvement laïque aux côtés des sinistrés : « Une action citoyenne extraordinaire », un article publié sous la rubrique « Actualités » du site www.laicite.be et diffusé via les réseaux sociaux.

25 août

« Afghanistan. Lettre ouverte aux député.e.s belges », par Véronique De Keyser et Freddy Mortier, co-Présidents du Conseil Central Laïque.

28 août

« Namur : la fête des Solidarités sous le signe de la résilience » par Céline Colinet dans *La Meuse - Namur* avec une interview de Stéphane Hauwaert, coordinateur du service animations du CAL Liège.

31 août

« BW: l'opération 'Boîtes à Kdo' espère rendre le sourire à plus de 1.000 jeunes », un article de Gauthier Descamps dans *La Capitale* avec une interview d'Anne Beghin, coordinatrice de la Fabrique de Soi.

6 septembre

Justine Bolssens, intervient dans l'article « Prison de Haren : quels aménagements pour les détenues ? » par Camille Wernaers pour *Les Grenades* de la *RTBF*.

13 septembre

« Marche-En-Famenne : le Centre d'Action Laïque organise des journées portes ouvertes » sur le site de *Shoot Lux*.

16 septembre

Hervé Parmentier est interviewé par Françoise De Halleux dans *La Capitale* pour l'article « Toujours moins de prêtres en Belgique : en 2 ans, l'église en a perdu 256 ! ».

24 septembre

Le Soir.be publie « L'EVRAS doit retrouver la place qu'elle mérite dans l'enseignement », une carte blanche de la plateforme EVRAS dont le CAL est membre.

28 septembre

« Journée mondiale de lutte pour le droit à l'avortement : La Belgique doit prendre en compte toutes les femmes ! », communiqué de presse de la plateforme *Abortion Right* dont est membre le CAL.

« Au-delà de 12 semaines : le règle de la débrouille pour celles qui veulent avorter », par Camille Wernaers pour *Les Grenades* sur la *RTBF* avec une interview de Diane Gardiol, chargée de missions au CAL.



29 septembre

« Bruxelles : le parlement européen excite les frères musulmans » par Mélanie Déchalotte dans *Charlie Hebdo* avec des propos de Djemila Benhabib.

30 septembre

« Abattage sans étourdissement : Bernard Clerfayt mettra le dossier sur la table du gouvernement Vervoort avant la fin octobre », une dépêche *Belga* dans *La Libre Belgique* avec la réaction de Benoît Van der Meerschen.

Fanny Declercq interviewe Diane Gardiol pour l'article « Réforme de l'IVG : les universités appelées à la rescousse » dans *Le Soir*.

Octobre

« En Belgique, les funérailles laïques sont financées par l'État », un article de la *Lettre du cadre territorial* (France) avec une interview de Micheline Demet, vice-présidente du CAL de la Province de Luxembourg.

5 octobre

Véronique De Keyser signe une carte blanche intitulée « Contre l'autoritarisme, deux heures de philosophie/citoyenneté » publiée sur le site de la *RTBF*.

6 octobre

Sur son blog hébergé par *Mediapart*, Charles Conte relaie la « Création d'un Réseau Laïque Européen ».

« Plusieurs mouvements laïques lancent un réseau européen pour faire entendre leur voix », la dépêche *Belga* reprise par la *RTBF*.

11 octobre

« Faouzia Charfi, doublement mise à l'honneur à Bruxelles », dans *Challenges* notamment au sujet du Prix International Henri La Fontaine remis par la Fondation Henri La Fontaine.

12 octobre

« 100 ans de la "loi drogues" : un faux procès est à voir ce soir en direct sur *BX1* » par Jean-Christophe Pesesse au sujet de la retransmission en direct par *BX1* du « Jugement de la loi drogues », organisé au Marni par le #CollectifStop1921 avec le soutien du CAL.

Diffusion des valeurs laïques

14 octobre

Abattage rituel : le Centre d'Action Laïque rappelle la primauté de la loi civile, un article publié sous la rubrique « Actualités » du site www.laicite.be et diffusé via les réseaux sociaux.

« L'interdiction de l'abattage rituel en Belgique inquiète juifs et musulmans à travers l'Europe » par Daniel Fontaine pour la **RTBF** avec des propos d'Hervé Parmentier.

« BX1 a retransmis en direct un faux procès sur les 100 ans de la 'loi drogues' » sur **BX1**.

19 octobre

« Pour Info : l'athéisme, un phénomène croissant en Belgique ? », débat avec Anne Morelli, historienne et professeure à l'ULB sur **LN24** suite à la publication du livre *Histoire de l'athéisme en Belgique* par l'Association des Athées de Belgique, association constitutive du CAL.

21 octobre

« Les non-croyants sortent de l'ombre » par Ludivine Ponciau dans **Le Vif/L'Express**.

« Festival des libertés : la vingtième édition sur le thème « Confiance, Défiance, Surveillance », une dépêche *Belga* relayée par **BX1**, **La Libre Belgique** et **RTL Info**.

25 octobre

Alix Willox, coordinatrice sociopolitique à Bruxelles Laïque est interviewée par Jean-Jacques Deleeuw pour l'émission « Podcast + » sur **BX1**.

Jacqueline Herremans, présidente de l'ADMD et administratrice du CAL, participe au débat suivant le documentaire 'Les mots de la fin' dans l'émission « Regard sur » sur **La Trois RTBF**.

27 octobre

Hervé Parmentier, secrétaire général adjoint du CAL, participe au débat de Versus sur **BX1** autour de la question « Rendre obligatoire l'étourdissement avant l'abattage des animaux ? ».

28 octobre

« Le droit pénal prime sur le prescrit religieux », contribution d'Hervé Parmentier au débat « Faut-il lever le secret de la confession ? » dans **Le Vif/L'Express**.

29 octobre

« World Press Photo : exposition 2021 à la Cité Miroir » par Sophie Driesen sur **RTC Liège**.

Grand entretien avec Arnaud Zacharie dans Déclic sur **La Première RTBF** au sujet de son livre *Refonder le commerce mondial* publié aux Éditions Espace de Libertés.

30 octobre

« Les plus beaux clichés de 2020 ! » par Marc Bechet dans **La Dernière Heure** sur l'exposition en cours à la Cité Miroir.

« 'Zoos humains : L'invention du sauvage', l'exposition qui veut éduquer contre le racisme » par Thomas de Brouckère sur **la RTBF**.

1^{er} novembre

« Mouscron : l'exposition Triangle rouge présentée au musée du Folklore vie Frontalière » par M.P. dans **La Dernière Heure**.

2 novembre

« Drugs'care accompagne les drogués et aide quiconque en a besoin », un article d'Hélène Déom dans **La Meuse – Luxembourg**.

4 novembre

« Le commerce international est-il incompatible avec la lutte contre le changement climatique ? » par Olivier le Bussy dans **La Libre Belgique** avec une interview d'Arnaud Zacharie, auteur de l'ouvrage *Refonder le commerce international* (EDL).

5 novembre

« Les athées de Belgique cherchent à mieux comprendre leur histoire » par Bosco d'Otreppe dans **La Libre Belgique**.



9 novembre

« L'exposition Triangle Rouge s'invite au MUSEF » dans **L'Avenir**.
« Les atrocités du passé exposées au Musée de Folklore à Mouscron » par O. H. dans **Nord Eclair**.

10 novembre

« Euthanasie : la mort sur ordonnance » sujet de #Investigation sur **La Une RTBF** avec la participation de Jacqueline Herremans.

« Top départ pour l'opération solidaire des Boîtes à Kdo », un reportage de Pierre Thirion pour **TV Com**.

11 novembre

« Une association anti-avortement soutenue via le site de Makro : "En tant que chaîne de magasins, on n'a pas à soutenir ou à contrer des associations de ce genre » par Maïli Bernaerts dans **La Dernière Heure** avec la réaction du CAL.

19 novembre

« Avorter après 12 semaines : le parcours du combattant des femmes belges » par Julien Winkel dans **Alter Échos** avec notamment des propos de Sylvie Lausberg.

« La Ville de Charleroi a annulé une conférence polémique : 'Des marchands de cailloux' » par Malik Hadrich sur **7sur7.be** avec des extraits du communiqué de presse du CAL Charleroi.

Dans « L'heure du procès de la « loi drogues » pour **Alter Echos**, Jehanne Bergé revient sur le « Jugement de la loi drogues », organisé au Marni par le #CollectifStop1921 avec le soutien du CAL.

22 novembre

« Étape cruciale pour 2h de philo et citoyenneté dès 2023 ! », un communiqué de presse commun du CAL, de la FAPEO, de la LEEP et de la FAML.

« Fin des cours de religion-morale : les asbl laïques ravies, l'Église dénonce », titre la rédaction de **Moustique** avec *Belga*.
« 2 h obligatoires de cours de citoyenneté : la volonté du PS, MR et Ecolo » dépêche *Belga* sur les sites de **L'Avenir** et **RTL Info** avec la réaction du CAL.

23 novembre

Sur le même sujet : « La satisfaction du monde laïque, la désillusion des chefs de culte » indique Fanny Declercq dans **Le Soir**.

Véronique de Thier, responsable de la régionale de Bruxelles de la FAPEO et Benoit Van der Meerschen, secrétaire général du CAL, participent à « Pour info » sur **LN24** sur le thème : « Vers la fin des cours de religion à l'école ? »

24 novembre

Thomas Gillet, philosophe et administrateur du CAL, participe au débat de « Versus » sur **BX1** au sujet de « L'extension du cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté ».

« La Laïcité entre en gare de Theux », un reportage de B. Lousberg pour **Vedia** avec une interview de Véronique de Keyser.

« Que nos décideurs prennent leurs responsabilités pour sauver les femmes afghanes », une carte blanche signée par un ensemble de signataires dont Djemila Benhabib, Collectif Laïcité Yallah, Emmanuelle Einhorn, Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ) et Sylvie Lausberg, Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB) dans **La Libre Belgique** et reprise le lendemain dans **Marianne**.

« Talibans en Afghanistan : 'la démocratie, c'est avec les femmes, pas sans elles', rappellent des associations », la dépêche *Belga* sur le site de la **RTBF**.

25 novembre

Sylvie Lausberg est interviewée par Estelle De Houck, **RTBF**, pour l'article « Cours d'éducation sexuelle, formation des professionnels : où en est la prévention contre les violences envers les femmes ? »

Diffusion des valeurs laïques

1^{er} décembre

« Cours de philosophie et citoyenneté - Le CAL salue l'appel au gouvernement à instaurer deux heures de philosophie à l'école », dépêche *Belga* relayée par *La Dernière Heure*, *La Libre Belgique* et *Le Vif*.

« C'est souvent leur dernier Relais », un article de Jean-Jacques Guiot dans *L'Avenir - Luxembourg* à l'occasion de la journée portes ouvertes du service Drug'care du CAL Luxembourg.

2 décembre

« 2 heures de cours de philosophie et citoyenneté : c'est voté ! », un communiqué de presse du CAL.

« IVG sans frontières. Les désobéissantes » par Céline Gautier dans *Médor* avec une interview de Sylvie Lausberg.

4 décembre

Pour sa chronique « Zooms curieux » dans la revue *Entre les lignes*, Gabrielle Lefèvre propose un compte-rendu du colloque organisé par le CAL dans le cadre de sa campagne « Santé de tous pour tous » intitulé « Eco-anxieux ? Soyons éco-actifs ! ».

11 décembre

« Hybridation dans le secondaire : l'école doit apprivoiser le « monstre », un article de Didier Swysen dans *La Capitale* qui relaie l'étude réalisée par la FAPEO à ce sujet.

13 décembre

« Demandeurs d'asile : une déclaration du Réseau laïque européen », par Charles Conte sur son blog « Laïcité » hébergé par *Mediapart*.

15 décembre

« Après une première édition l'an dernier, le village solidaire sera de retour à Charleroi le 22 décembre » par Daniel Barbieux avec Julie Buron sur *RTBF Info* au sujet de l'opération de solidarité menée par le CAL Charleroi.

16 décembre

L'émission « Un jour dans l'histoire » sur *La Première RTBF* est consacrée à l'« Histoire de l'athéisme en Belgique » avec la participation d'Anne Morelli et de Patrice Darteville, auteurs de l'ouvrage publié par l'Association des Athées de Belgique.

18 décembre

« Pourquoi un Flamand sur quatre envisage-t-il de voter Vlaams Belang ? » par Aubry Touriel sur *RTBF Info* au sujet du reportage de Libres, ensemble : « Sur la voie des 'incompris' : à la rencontre des électeurs du Vlaams Belang ».

22 décembre

« Le Village solidaire s'installe au CAL » par Frédéric Ngom dans *La Dernière Heure*.

Geneviève Briclet, animatrice au CAL Charleroi, est interviewée dans le cadre d'un reportage de *Télé Sambre* intitulé « 'Village Solidaire' : une action pour les plus démunis ».

23 décembre

Lionel Rubin, chargé de mission au Centre d'Action Laïque, participe au débat « Que représente la fête de Noël ? » dans l'émission « Pour Info » sur *LN24*.

31 décembre

Véronique De Keyser, présidente du Centre d'Action Laïque, signe une carte blanche intitulée « La liberté d'être libre » sur *Lesoir.be*.



Liberté



2



La liberté... cet idéal, ce bien fragile et précieux, n'est jamais totalement acquis.

Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits humains, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant la laïcité de l'État.

Il a le devoir de se lever face aux idées extrémistes et aux populismes, il milite en faveur du droit de chacun à être acteur de sa vie, à poser librement des choix quant à son devenir, dans le respect et la sécurité des autres. Il impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle partial.

Le Festival des Libertés

Chaque année, le Festival des Libertés constate et articule les multiples crises qui menacent la planète ainsi que l'épanouissement des libertés et des solidarités. Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble, relie et donne de la résonance à de nombreuses et éparses démarches intellectuelles, culturelles, politiques ou citoyennes qui cherchent des issues aux impasses. Le Festival des Libertés a pu être organisé en 2021 et avait pour thématique : « Confiances, défiances, surveillances ». La pandémie semble avoir intensifié l'altération des rapports qui lient les États et les citoyens. La difficile gestion de la crise sanitaire a, de toute évidence, accéléré et normalisé les dispositifs existants de contrôle des populations, de surveillance, de gouvernance confiée aux statistiques et algorithmes de tout genre...

Si ce constat concerne les États vis-à-vis de leur population, il englobe tout autant certaines pratiques d'observation horizontale entre les citoyens eux-mêmes. Pourtant, les mécanismes de veilles démocratiques multilatérales sont tout autant constitutifs des États de droits et doivent faire l'objet d'une vigueur constante.

Du 21 octobre au 31 octobre, au Théâtre National Wallonie-Bruxelles, le public a eu l'occasion de porter un regard critique sur les différentes formes de surveillance des citoyens.

Démocratie, travail de mémoire, lutte contre l'extrême droite

Comme chaque année, le CAL a veillé à entretenir le devoir de mémoire. En 2021, par un suivi actif de l'actualité liée à la « ruche de Zedelgem », un monument à la gloire d'anciens soldats SS lettons situé sur un ancien camp de prisonniers en Flandre. Le CAL et de Mens.nu ont convaincu les autorités communales de remplacer ce monument par un autre et de renommer la place.

Le CAL a également travaillé sur l'abrogation du régime de pensions octroyé aux collaborateurs militaires belges en raison de dommages corporels subis pendant qu'ils servaient l'armée allemande sous le drapeau nazi.

En mai 2021, le CAL et l'une de ses associations constitutives, les Territoires de la Mémoire, ont lancé le site Web www.extreme-droite-europe.be. Un site de veille lié à la présence de l'extrême droite dans les parlements et gouvernements européens. Didactique, il invite chacun à mieux connaître l'extrême droite et la combattre.

Dans le cadre de son projet « Des docs et débats », Bruxelles Laïque a invité les écoles secondaires à la diffusion de trois documentaires issus de la sélection des films du Festival des Libertés, « Les Sauteurs », « Non-Assistance » et « Stranger in Paradise », qui traitent de la thématique de la migration. Ces documentaires ont permis d'aborder les origines diverses de la migration et de traiter de la difficulté du parcours migratoire et de ses traumatismes. Mis en situation, les élèves ont découvert la complexité du phénomène migratoire, ainsi que les critères juridiques et internationaux des politiques d'asile, statuant sur la recevabilité d'un candidat réfugié. Les débats ont souligné les incompréhensions des jeunes sur la fermeté des politiques migratoires, le manque de solidarité face à la détresse humaine et le sentiment d'injustice et de déshumanisation autour de nos frontières européennes. Les jeunes ont aussi déconstruit un certain nombre de préjugés et de représentations identifiées par les élèves comme étant susceptibles de nourrir très facilement les politiques d'extrême droite et les idéologies extrémistes.

Triangle rouge

Dans les camps de concentration, le triangle rouge était le signe cousu sur la veste des prisonniers politiques, celles et ceux considérés comme des opposants à l'idéologie nazie. Aujourd'hui, le pin's Triangle Rouge est le symbole de la résistance aux idées qui menacent nos libertés fondamentales. Le porter, c'est participer au cordon sanitaire citoyen pour une société libre, démocratique et solidaire. La régionale de Liège poursuit la campagne « Triangle Rouge » en partenariat avec l'association les Territoires de la Mémoire, initiatrice du projet.

Droits de l'Homme et démocratie en Europe

Le CAL, avec la participation des Territoires de la Mémoire, a créé un site d'information sur la présence politique de l'extrême droite en Europe. Le site détaille la présence de l'extrême droite dans les gouvernements, les parlements nationaux et au Parlement européen. Mis à jour au fur et à mesure des évolutions politiques, il montre d'une manière claire et illustrative le danger posé par l'extrême droite, dans toute la variété de ses formes.

Le CAL a poursuivi sa défense de la laïcité et des droits fondamentaux au niveau européen et international. Il a notamment interpellé le Premier ministre belge sur les mauvais traitements infligés aux migrants aux frontières externes de l'Union européenne et demandé de réformer sa politique migratoire. Il a également fait appel à la Vice-première ministre et ministre des Affaires étrangères, Sophie Wilmès, pour défendre les droits des femmes en Europe et l'intégrité de la Convention d'Istanbul. Enfin, il a envoyé un courrier au Président du Parlement européen en faveur du droit à l'IVG, en réponse à une lettre des représentants de l'épiscopat catholique d'Europe (COMECE) critiquant la résolution votée par le Parlement condamnant la quasi-interdiction du droit à l'IVG en Pologne. Le CAL y a pointé les erreurs contenues dans la lettre de la COMECE.



Le CAL est aussi membre de *Humanists International*, qui a présenté son rapport sur la liberté de pensée dans le monde. Ce rapport met en évidence les nombreuses violations de cette liberté fondamentale de par le monde, et les menaces qui pèsent sur les défenseurs de la libre pensée et la laïcité dans de nombreux pays. La laïcité est indispensable pour garantir une liberté de pensée effective en maintenant une égale distance de toutes les religions envers la sphère politique. Le rapport sur l'état de la liberté de pensée dans le monde montre qu'en ces temps de retour de l'obscurantisme et du fondamentalisme religieux, il est plus que jamais indispensable de défendre et promouvoir la laïcité, en Europe et au-delà.

Au niveau international, le CAL a participé aux consultations organisées par le Rapporteur spécial sur la liberté de pensée, de croyance et de religion, Ahmed Shaheed, pour la préparation de son rapport portant sur la liberté de pensée. Le CAL a envoyé un argumentaire détaillé sur la question. Il a appelé le gouvernement belge à ratifier le Protocole additionnel à la Convention contre la torture, en créant un organe de contrôle unique, spécialisé, indépendant des pouvoirs politiques, et disposant des moyens nécessaires à ses missions, ainsi qu'à garantir l'indépendance du Comité P.

Pour le CAL, les droits de l'Homme exigent une vigilance permanente. Car, plus de 70 ans après sa proclamation, et malgré les immenses progrès réalisés, les obstacles aux principes de la Déclaration sont encore nombreux. Pire encore, des mouvements politiques et religieux extrémistes les combattent ouvertement. Le CAL a poursuivi son travail de veille et d'information sur les dangers aux libertés venant de gouvernements autoritaires, et contre l'intervention des religions (notamment du Vatican) dans le processus politique.

Liberté d'expression

Suite à la mort de Samuel Paty, professeur d'histoire-géo en France, décapité pour avoir montré en classe des caricatures de Mahomet, le CAL a réalisé et diffusé un questionnaire sur la liberté d'expression en milieu scolaire à destination de tous les professeurs et acteurs de terrain. Cette parole de terrain a été analysée et résumée dans un dossier à destination des médias, parallèlement au combat mené par le CAL en faveur d'une deuxième heure obligatoire de Philosophie et Citoyenneté. Ce travail sert désormais de base pour dégager des pistes de réflexion et désamorcer toute situation problématique liée au repli identitaire et à la radicalité des discours, en particulier religieux.

Illusions

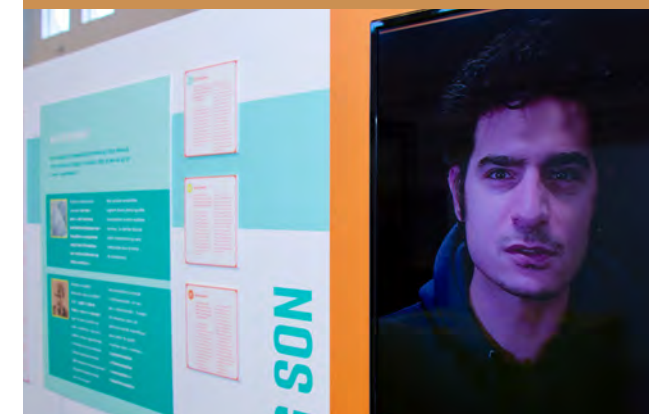
Du 27 février au 4 juillet 2021, l'exposition « Illusions - Vous n'allez pas y croire ! » a plongé les visiteurs dans un monde où les apparences sont souvent trompeuses, les sensations troublées et les vérités multiples. Cette réalisation du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, tant sur le fond que sur la forme, a connu un succès populaire en accueillant plus de 23.000 personnes à La Cité Miroir. Illusions d'optique et mirages tactiles ou auditifs ont tourné bien des têtes, l'exposition a fait prendre conscience des limites de notre organe de la pensée. Le but n'était pas d'en arriver à douter exagérément de tout, mais bien d'apprendre à douter raisonnablement de nous-mêmes quant à nos perceptions, impressions et croyances, afin d'aller au-delà de ce qui « semble » être et de nous ouvrir à d'autres perspectives. Basée sur des expériences sensorielles, l'exposition a invité de manière ludique à réfléchir sur notre rapport au monde. Le projet a été parrainé par Albert Moukheiber, docteur en neurosciences cognitives et psychologue clinicien.

L'enfermement : un choix de société en question

Au-delà du travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'assistance morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation, le CAL poursuit son action de sensibilisation et de plaider auprès des citoyens et du monde politique via, entre autres, des prises de position publiques, des conférences, des articles pour diverses revues, des émissions de radio et de télé pour dénoncer les conditions de détention indignes d'un État de droit et tenter d'améliorer la situation carcérale en Belgique.

Dans ce cadre, le mouvement laïque a participé à la huitième édition des Journées nationales de la prison sur le thème « Tisser du réel : des liens qui en valent la peine ! ». Ces journées visent à informer et à stimuler la discussion autour de la situation carcérale en Belgique, du 19 novembre au 5 décembre 2021. Cette année, l'idée était de sensibiliser la population à l'importance des liens tant avec l'extérieur (famille, amis, collègues, etc.) qu'au sein même de la prison, où les liens doivent se (ré)inventer pour chaque personne. Lors de cette édition, le groupement d'associations à l'initiative de ces journées a organisé des rencontres, conférences, expositions, ciné-débats, ateliers avec des détenus ainsi qu'une balade audiovisuelle intitulée « Prison Walk » sur le Campus du Solbosh de l'Université Libre de Bruxelles.

Par ailleurs, le CAL et ses associations de terrain continuent leurs plaidoyers auprès des responsables politiques afin de faire évoluer la situation carcérale en Belgique. Après une analyse détaillée des mesures prévues dans l'accord de gouvernement, un travail est en cours afin d'attirer l'attention sur les personnes détenues, leurs proches, le personnel des prisons, l'expansion et la diversification des lieux de détention ainsi que sur les alternatives existantes.



En collaboration avec les associations laïques et des experts dans le domaine, le CAL a mis à jour le guide de la personne détenue. Ce guide est destiné aux détenus et est axé sur leurs droits fondamentaux pendant l'incarcération. Celui-ci a été envoyé à plusieurs détenus et associations de terrain et sera au centre des rencontres avec les détenus dès que la situation sanitaire le permettra. L'objectif de ce guide est de devenir un réel outil de travail pour le milieu associatif ainsi qu'un moyen d'émancipation pour les personnes incarcérées.

Le Centre d'Action Laïque s'est particulièrement inquiété de la situation des prisons durant cette crise de la COVID-19 ainsi que de l'expansion et de la diversification du parc carcéral. De multiples réunions avec les régionales du CAL et avec des personnes extérieures ont permis de récolter de nombreuses informations qui nourriront le plaidoyer de 2022.

En collaboration avec le Master METIS de l'Université de Mons, Picardie Laïque mène des ateliers philo avec un groupe de détenus de la prison de Mons et des étudiants. Durant la pandémie, Picardie Laïque a voulu malgré tout maintenir le lien et poursuivre le travail entamé. Il a donc mis sur pied un numéro vert à destination des détenus. Toutefois, les ateliers en présentiel ont repris en octobre et avaient pour thèmes : « L'enfermement », « Le temps », « Peut-on se changer soi-même ? ». Par ailleurs, une gazette intitulée « A travers les murs » a été créée et distribuée aux détenus à raison de 300 exemplaires. Elle propose notamment des dilemmes philosophiques, des exercices de relaxation, des poésies positives, des informations sur l'assistance morale laïque...

À l'occasion des Journées nationales des prisons, la régionale du Luxembourg a donné la parole aux détenus à travers un journal composé d'articles de détenus notamment sur la nécessité de sauvegarder les liens internes et externes.

Depuis plus de quinze ans, le CAL Luxembourg anime des comités de rédaction en prison, cette action s'est généralisée aux trois prisons de la Province. Ces comités constitués de détenus s'impliquent dans la conception entière des journaux. Ils sont un porte-voix des opinions et des préoccupations des détenus et contribuent grandement à leur libre expression. Pour cette année 2021, vu le maintien des mesures sanitaires, les animations du CAL Luxembourg en prison n'ont pas toujours pu être réalisées. Toutefois, le lien avec les détenus a pu être maintenu grâce notamment au numéro 0800 permettant de garder le contact par téléphone et de soutenir les détenus.

Faites de la musique, pas des centres fermés

Le Festival Steenrock, organisé, entre autres, par Bruxelles Laïque, qui réclame la suppression des centres fermés pour étrangers et l'arrêt des expulsions qui mettent continuellement à mal la démocratie et les droits fondamentaux, n'a pu être organisé cette année.

Figures de l'isolement

Le CAL Charleroi, en partenariat avec la plateforme artistique #windowmuseum, a présenté l'exposition « Les Limbes - Figures de l'isolement » du 31 janvier au 28 février 2021. Conçue par la commissaire Lola Meotti, l'exposition se concentre sur ce sentiment d'être coincé dans un monde inapproprié, trop grand ou trop dirigé, trop surveillé ou soumis à trop de codes comme autant de règles intransgressibles. Elle interroge l'isolement à travers le prisme de l'espace domestique, de nos rapports aux écrans, aux réseaux sociaux, mais aussi en plaçant le spectateur face à des gestes vains contre des forces plus grandes. L'isolement c'est aussi ne pas se sentir entendu, tenter de trouver le bon moyen de s'exprimer, de témoigner.

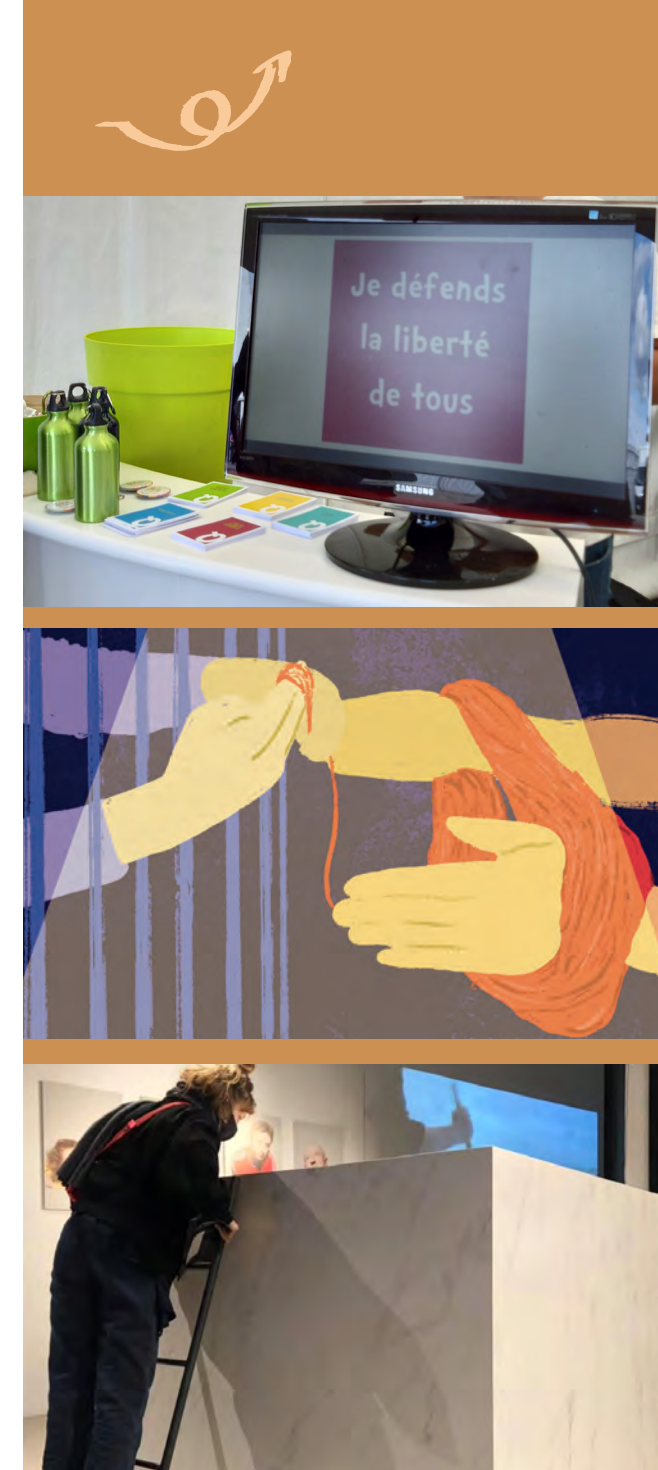
Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des 6 Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Ils offrent aux jeunes, qui le souhaitent, une assistance morale de type individuel, mais aussi, leur organisent des activités pédagogiques et culturelles à l'intérieur et hors des murs.

Le Centre d'Action Laïque organise et coordonne des réunions mensuelles entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières telles que la délinquance sexuelle, l'éducation, l'équilibre entre soutien individuel et travail collectif avec les jeunes...

Les conseillers laïques ont rencontré l'ASBL Groupados qui travaille avec les jeunes ayant une sexualité abusive ainsi que des étudiantes et chercheuses travaillant sur des dossiers relatifs à l'aide à la jeunesse. Un travail de plaidoyer se poursuit entre conseillers laïques et députés siégeant au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'objectif étant de maintenir le dialogue et faire remonter les expériences de terrain concernant plusieurs aspects généraux du travail en IPPJ et plus particulièrement le rôle et le statut des conseillers laïques dans ces institutions.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon propose des ateliers philo hebdomadaires aux jeunes de l'IPPJ de Braine-le-Château depuis 2015. La discussion philo est un biais privilégié pour élever la conscience citoyenne. Ce public à la marge, réfractaire, souvent méfiant émet de l'intérêt et éprouve du plaisir à ces échanges philosophiques qui lui permet à la fois de retrouver la confiance en soi et en les autres et de questionner la société avec sincérité.



Les cérémonies laïques, un choix

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes ; il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

L'organisation des cérémonies laïques fait partie intégrante de l'offre d'assistance morale laïque aux personnes. À la différence des cérémonies religieuses, aucune rétribution, aucun paiement n'est demandé pour la célébration d'une cérémonie laïque.

Depuis la mise en place de la nouvelle plateforme pour l'organisation des cérémonies en région bruxelloise, Bruxelles Laïque travaille plus étroitement avec l'ensemble des officiants laïques qui, pour la plupart, sont membres des associations affiliées à la régionale.

Cette année, le pôle « Assistance Morale de Laïcité Brabant wallon » a fait le bilan des cérémonies laïques organisées en 2021, avec tous les officiants du Brabant wallon. 39 cérémonies ont été réalisées, COVID oblige, beaucoup ont dû être reportées.

Vivre selon ses choix

De tout temps, le CAL a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les « débats éthiques », comme on les appelle pudiquement, reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

IVG totalement dépenalisée

Dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente de 2016 « IVG hors du Code pénal », le CAL a continué ses actions de sensibilisation et de plaidoyer afin de faire reconnaître l'IVG comme étant un droit des femmes, la dépenaliser complètement, suite à sa sortie du Code pénal le 15 octobre 2018, et améliorer les conditions de la loi du 3 avril 1990. Dans cette perspective, le CAL a poursuivi son lobbying politique auprès des députés pour soutenir la création d'un groupe d'experts chargé d'évaluer la loi actuelle. À l'occasion de la journée internationale pour le droit à l'avortement, le 28 septembre, la plateforme Abortion Right, dont le CAL est le fondateur, a publié un communiqué de presse et a été interviewée quant aux témoignages de femmes qui ont demandé une IVG après 12 semaines. Cet appel à témoignages avait été lancé en juin et fait partie du plaidoyer visant à assouplir et améliorer les conditions de l'IVG en Belgique.

Au-delà de la situation en Belgique, le CAL s'est également intéressé à la question du droit à l'avortement en Europe et continue à alimenter le site Web et la page Facebook de la plateforme avec des articles et informations pertinents. Ces outils sont un plaidoyer utile pour sensibiliser les décideurs politiques et le grand public à la réalité contrastée de ce droit en Europe. La plateforme Abortion Right continue de se réunir régulièrement pour sensibiliser les citoyens à l'IVG comme acte médical.

Fin de grossesse prématurée

Le CAL a poursuivi ses actions de lobbying et de sensibilisation du monde politique et associatif afin de mettre en évidence les dangers que comportent les différentes propositions et projets de loi donnant un statut au fœtus né sans vie. Les différents textes introduisent dans la loi une conception religieuse selon laquelle, dès le début de la grossesse, l'embryon et le fœtus doivent être considérés comme une personne et donc être protégés. Le risque est élevé de remettre en cause le droit à l'avortement et les interruptions médicales de grossesse (IMG). Pour le CAL, il s'agit là aussi de culpabiliser les couples qui décideraient de refuser un acte de l'état civil et donc de ne pas « traiter dignement l'embryon ou le fœtus ». En 2021, une nouvelle proposition de loi inquiétante a été déposée au Parlement, qui ressemble en tout point à celle déposée en 2020 concernant une protection juridique prénatale à laquelle devraient répondre les femmes en situation de dépendance (drogues, alcool, etc.). Ces propositions ont été analysées par le CAL qui a mis en place un lobbying politique afin de démontrer aux députés les dangers de telles propositions sur la liberté des femmes, mais aussi sur le droit à l'IVG et à la vie privée.



Réforme du droit pénal sexuel

Le CAL, par le biais de sa présidente, Véronique De Keyser, a été auditionné par la commission Justice de la Chambre des Représentants le 19 octobre dans le cadre du projet de loi modifiant le droit pénal sexuel. Cette réforme entend moderniser le Code pénal concernant les infractions sexuelles, qui visent à la fois les agressions sexuelles (viol, attentat à la pudeur, etc.) et l'exploitation sexuelle (pédopornographie, abus de la prostitution, etc.), en souhaitant placer le droit à l'intégrité et à l'autodétermination sexuelle au cœur du dispositif. Cette audition a été l'occasion de développer la position du CAL sur ces importantes questions de société, plus que jamais au cœur de l'actualité, et de poser un regard critique sur la législation en projet. La protection des plus vulnérables, le refus du retour à un « ordre moral » où la sexualité est présentée comme taboue, dangereuse, et la mise en garde contre le recours à toujours davantage de répression, sans véritable réflexion sur la peine, ont été au cœur du plaidoyer du CAL à l'occasion de ce projet de loi.

EVRAS

La généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école est une revendication du Centre d'Action Laïque. Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années, notamment au sein de la Plateforme EVRAS, contribuant à l'inscription, en 2012, de l'EVRAS dans les missions de l'école.

En dépit de l'évolution, l'application du décret « Missions » sur le terrain pose encore de nombreux problèmes. En l'absence de définition légale de l'EVRAS et de labellisation des intervenants, toutes les dérives sont possibles. Neuf ans après le vote du décret, il reste impossible de savoir qui a pu bénéficier d'animations, quelles thématiques ont été abordées et qui a donné les animations. En outre, le droit pour tous les jeunes de

bénéficier de l'EVRAS est loin d'être acquis, en particulier pour celles et ceux qui sont dans les filières techniques, professionnelles ou dans l'enseignement spécialisé ou plus spécifiquement encore en IPPJ. La « généralisation » amorcée ne profite donc pas également à tous les élèves. Selon la ministre Présidente de la COCOF, à Bruxelles, on estime à seulement 15% le nombre d'élèves qui ont pu bénéficier d'animations EVRAS durant leur scolarité. Ces disparités sont renforcées par la liberté des écoles de définir leur projet EVRAS et de choisir leurs opérateurs.

Le mouvement laïque est resté particulièrement actif sur ce dossier tout au long de l'année, notamment dans un rôle de plaidoyer.

Le CAL a continué à assurer le secrétariat et la gestion de la Plateforme EVRAS qui a permis d'avancer sur ce dossier. Le CAL et la Plateforme ont travaillé à intégrer et renforcer la présence de l'EVRAS dans le futur décret de formation initiale des enseignants, ont proposé une modification des codes de l'enseignement afin d'y intégrer davantage la réalité de l'EVRAS, ont sensibilisé les responsables politiques à l'adoption d'une nouvelle version du protocole d'accord intergouvernemental et à la nécessité de généraliser l'EVRAS en milieu scolaire et travaillé à une position commune du secteur sur le concept de labellisation des intervenants. Enfin, le CAL a publié une carte blanche en partenariat avec trente pédopsychiatres et psychologues pour enfants ainsi que le livre *Sexualités, sentiments et stéréotypes* de Juliette Henriët.

Parallèlement, le CAL participe activement aux stratégies concertées EVRAS (besoin des jeunes, guides et systèmes, comité de pilotage). Par ailleurs, interpellations et questions, articles divers et interventions dans la presse ont rythmé cette année. Toutes ces activités permettent de renforcer la position du CAL en tant qu'interlocuteur légitime dans le dossier EVRAS.

Centenaire de la « loi drogues » : 'Unhappy Birthday !'

Le Groupe de travail « Drogues » du Centre d'Action Laïque a pour objectif d'agir sur les mentalités en préconisant la réglementation du commerce des drogues ainsi que la décriminalisation de leur consommation, en intégrant leur usage au contexte général des assuétudes et en privilégiant l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire. L'insécurité juridique règne et l'arsenal législatif en vigueur, essentiellement criminalisant et discriminant, est incompatible avec les valeurs laïques de responsabilité, d'autonomie et de liberté individuelle. Par la diffusion de ses propositions en la matière, le CAL souhaite contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein au sein de la société civile avec le concours des spécialistes et des responsables politiques afin d'aboutir à une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité.

Le 24 février 2021 a marqué le centenaire de la loi belge qui régit les dispositions en matière de drogues. Le CAL, en tant que membre du collectif #Stop1921, a contribué à la préparation et à la diffusion de la campagne « Unhappy Birthday ! », qui vise à réclamer une évaluation de la portée et de l'efficacité de cette loi devenue obsolète. En raison de la pandémie, cette campagne, lancée en février 2021, s'est essentiellement déclinée de manière numérique via le site Internet unhappybirthday.be et médiatique. Notamment deux émissions « Libres, ensemble » « Drogues : la guerre perdue » en radio et « 100 ans de prohibition des drogues : stop ou encore ? » en télévision, ainsi qu'une capsule vidéo « carte blanche à Bruno Valkeneers », porte-parole de la campagne. Le CAL a aussi apporté son soutien à l'élaboration du « Jugement de la 'loi drogues' » ainsi qu'à sa représentation, au Théâtre Marni, le 12 octobre à Bruxelles. Bruxelles Laïque a par ailleurs organisé un débat intitulé « Drogues : politiques sous influences » dans le cadre du Festival des Libertés.



JULIE HENRIET

SEXUALITÉS, SENTIMENTS ET STÉRÉOTYPES

OSER EN PARLER



Sans oublier le service *Drugs'Care Infos-Services* de la régionale du Luxembourg, service d'aide et de soins en assuétude, qui poursuit ses activités de réduction des risques à la consommation de drogues par le biais des différents projets mis en place : le service de réduction des risques en festival « Fêt'ta vie », les opérations d'information par les pairs « Boule de Neige » sur l'alcool, le cannabis ou encore l'héroïne, le maintien du label de qualité « Quality Nights » dans les lieux festifs de la Province de Luxembourg.

Malgré les mesures sanitaires en vigueur, le service d'accueil bas seuil *Drugs'Care* est resté ouvert. Le maintien des services a donné aux usagers un minimum de confort : café, douche, matériel de protection du virus gratuit, écoute, accès à Internet, aide administrative... Pour la régionale, il était important de rappeler qu'aucune drogue n'enlève le statut de citoyen à une personne.

Le CAL Luxembourg a également développé un outil d'animation de réduction des risques « Toxocity » créé par des usagers et qui entend être une immersion dans la peau d'un polyconsommateur. Le but de cette animation est d'informer le public sur les risques liés à la consommation, mais aussi de réfléchir à la prise en charge des assuétudes dans nos sociétés. Cet outil a été présenté à différents publics adultes, consommateurs ou pas et sera aussi présenté au relais d'Arlon afin de renforcer l'esprit critique des personnes qui le fréquentent.

Avec ses partenaires au sein de la plateforme de Réduction des Risques, le CAL a, cette année encore, soutenu et relayé la campagne internationale « Support. Don't punish ! » visant à sensibiliser l'opinion publique sur les dommages causés par les politiques répressives vis-à-vis des drogues et de leurs usagers. Son point culminant consiste en une Journée mondiale d'actions le 26 juin. En raison des restrictions sanitaires, cette édition a pris la forme d'un circuit des associations partenaires, d'une balade « dépénale » à vélo et d'une action sur les réseaux sociaux. Dans des locaux mis à disposition par Bruxelles Laïque, le CAL a notamment proposé, au public, une poignante expo photo « Double peine. Criminalisation toxique des drogues » par Pierre Schonbrodt ainsi qu'une animation autour du jeu d'éducation permanente « Toxocity ». Une déclinaison de ce jeu a servi de base pour l'animation sur les drogues proposée aux festivaliers sur le stand du CAL au cours des Nuits solidaires à Namur du 26 au 29 août. Poursuivant ses efforts de sensibilisation auprès de tous les publics, une animation a été réalisée sur son stand lors des Journées d'accueil des étudiants de l'ULB, le 13 septembre.

Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie ». Malheureusement, ce lobby trouve encore des relais y compris dans le monde politique belge. Le combat se poursuit, car les opposants à l'euthanasie ne désarment pas et profitent de chaque occasion pour tenter de saper la loi, bondissant systématiquement sur la première situation humaine difficile, utilisant maintenant également la voie judiciaire dans un objectif d'intimidation. Un véritable travail de sape qui appelle à la vigilance.

Outre des simplifications administratives encore à obtenir, l'objectif du CAL et de l'ADMD (Association pour le droit à mourir dans la dignité) reste aussi d'aborder la question de l'euthanasie pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Le pôle « Assistance Morale de Laïcité Brabant wallon » a organisé deux formations sur les déclarations anticipées de fin de vie et la législation concernant l'euthanasie. L'objectif de ces formations est d'informer le personnel d'aide à domicile afin qu'il puisse lui-même informer et rediriger les éventuelles demandes et/ou questions vers les services compétents.



Égalité



3



Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances.

Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants.

Ces principes ne permettent aucune complaisance : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelque catégorie d'individus que ce soit.

Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination, qu'elle vise le genre, l'orientation sexuelle, l'origine, le statut social, le handicap...

Campagne d'éducation permanente : « Santé de tous, santé pour tous »

Le mouvement laïque s'est toujours mobilisé pour étendre le droit à la santé et pour en assurer un accès à tous, de façon impartiale et sans discriminations. Le contexte de la pandémie a ouvert de vastes champs de réflexion à propos desquels la laïcité peut contribuer. Cette nouvelle campagne d'éducation permanente « Santé de tous, santé pour tous » a pris pour point de départ la santé circulaire (One health), concept qui met en évidence les interactions cruellement illustrées avec la pandémie de coronavirus entre la santé animale, la santé humaine et la santé de la planète. Il s'agit d'envisager de façon multidisciplinaire, décloisonnant les savoirs, les options du futur sur le plan sanitaire et de questionner, à partir des valeurs laïques, les propositions que scientifiques et politiques mettent sur la table. Dans une approche libre-exaministe, le Centre d'Action Laïque entend favoriser l'appropriation de connaissances nouvelles par les citoyens. Plutôt qu'opposer les impératifs de sécurité sanitaire et les droits fondamentaux, il est essentiel pour le CAL de parvenir à décliner des mesures qui reposent sur les droits fondamentaux. Enfin, mettre en perspective ce que cette crise dit de notre façon de vivre au moment où elle s'est déclenchée. Penser et débattre de la manière avec laquelle nous avons traversé cette crise permet d'envisager autrement notre futur. Ce fameux « monde d'après » que beaucoup appelaient de leurs vœux semble aujourd'hui illusoire, masqué derrière un compréhensible empressement à retrouver nos habitudes d'avant.

Dans le cadre de cette campagne, le CAL et ses régionales ont proposé un cycle de réflexions globales sur la thématique de la santé circulaire. Ce cycle a conjugué colloques et conférences afin de dresser les bilans, les constats et les perspectives, en mêlant étroitement la voix des citoyens, les initiatives de terrain, dont celles du mouvement laïque et celle des experts et des scientifiques.

La première phase a été axée sur la pandémie, la gestion de crise, l'accès égalitaire à la santé. La deuxième phase a abordé la nécessité de nouvelles solidarités. Le 26 novembre 2021, la campagne s'est clôturée par un colloque à la Cité Miroir à Liège intitulé « One Health/ Le pire n'est pas certain ».

L'émission radio et TV « Libres, ensemble » a donné un large écho à cette campagne. Toutes les conférences en ligne sur www.laicite.be/campagne/sante-de-tous-sante-pour-tous

Tous vulnérables ?

En 2021, la régionale Picardie Laïque a choisi de mener sa campagne de sensibilisation autour du vaste thème de la justice sociale pour interpeller et conscientiser les publics autour de cette notion fondamentale de nos sociétés européennes. Afin d'aborder les différents visages que revêt la justice sociale, Picardie Laïque a réalisé neuf capsules vidéo sur la justice sociale, la jeunesse, l'accès aux soins de santé pour tous, l'écologie, la migration, la prison, les femmes et la précarité, LGBTQIA+, les plus vulnérables, qui ont été diffusées tout au long de la campagne. Dans le cadre de cette campagne, Picardie Laïque a notamment projeté le documentaire « Solde insuffisant » de Pierre Schonbrodt, organisé un colloque « Justice sociale, sécurité sociale et projet de revenu universel : quel avenir pour la solidarité ? » et proposé le théâtre-débat « les variations silencieuses » sur les discriminations vécues par les personnes intersexes. La campagne se clôturera lors du Festival « Humanité » prévu en mai 2022.

En lutte. Histoires d'émancipation

Parce que la liberté, l'égalité, la solidarité constituent une aspiration légitime pour chaque individu, faire le pari de l'émancipation suppose que chacun et chacune disposent des conditions d'existence dignes. Les laïques affirment leur volonté de construire un monde dans lequel chaque individu disposera de droits nécessaires afin de mener une

vie autonome et conforme à ses aspirations personnelles. À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, le parcours-exposition « En lutte. Histoires d'émancipation », plonge le visiteur au cœur des combats pour l'égalité. Il retrace la mémoire des luttes ouvrières et le contexte sociopolitique dans lequel elles se sont développées. Il rappelle que la solidarité sociale dont nous bénéficions aujourd'hui est un héritage précieux pour lequel se sont battues des générations d'hommes et de femmes. Si les conditions d'existence se sont améliorées depuis le 19^e siècle, l'appauvrissement et l'exclusion restent, aujourd'hui encore, réels pour de nombreuses personnes. Cette réalité révèle les failles de l'organisation économique et sociale de notre société au sein de laquelle l'humain se voit trop souvent relégué au second plan des priorités. Conçu sous la forme d'un voyage dans le temps et guidé par l'image, le son, la lumière, le parcours-exposition montre que les actions collectives peuvent déboucher sur des victoires sociales. En mettant en lumière ce passé de mouvements populaires, « En lutte. Histoires d'émancipation » suscite une réflexion sur l'engagement citoyen et notre capacité à changer les choses.

Lutter contre les discriminations, vivre ensemble

Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun d'entre nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution. Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, le mouvement laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.



À cet égard, le CAL continue à s'impliquer dans le projet mené par Unia : « Improving equality data collection in Belgium ». Il commence aussi à diffuser son dossier pédagogique lié à l'histoire de l'immigration marocaine en Belgique, et ce afin de lutter contre les stéréotypes et permettre à la communauté marocaine de trouver sa juste place dans les manuels scolaires.

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis du mouvement laïque. Bruxelles Laïque et la régionale de Namur, notamment, mettent en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes d'origine ou de nationalité étrangère, désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil, véritable outil d'émancipation et d'intégration. Les participants issus de milieux précaires ou qui vivent des situations difficiles sont désireux d'apprendre l'une des langues du pays d'accueil, souhaitent découvrir ce nouvel environnement social et culturel et ont envie de faire partie de la société d'accueil. Ces deux régionales proposent également des ateliers de formation en informatique afin de réduire la fracture numérique et d'aider notamment les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Outre l'apprentissage de la langue, les ateliers privilégient les activités de sensibilisation, de formation à la citoyenneté, à la prise de conscience des enjeux sociaux et politiques. Ils tentent aussi d'apporter des réponses aux besoins sociaux des apprenants. Malheureusement cette année, les activités collectives ont dû être suspendues et les animatrices ont organisé des ateliers individuels ou en binôme. Bruxelles Laïque a tenu à maintenir les ateliers d'une part, car cela apporte un soutien moral au public, mais aussi pour ne pas effiler le lien avec son public, qui est souvent un public fragilisé. Avec l'allègement des mesures sanitaires à partir du mois de mai 2021, les

animations thématiques et les activités socioculturelles ont pu être réalisées dans des espaces verts et des musées. Des rencontres ont également été organisées pendant les mois d'été. Le projet « alpha-culture, Liseurs en Ville » a été maintenu, en binôme.

Collectif Yallah

Le Collectif Laïcité Yallah, créé à l'initiative du CAL, le 12 novembre 2019, est constitué de croyants et de non-croyants ayant un héritage musulman. Préoccupés par la montée du fondamentalisme musulman, du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme, ses membres militent en faveur de la laïcité et combattent le communautarisme ethnique et religieux. Le Collectif est mixte, intergénérationnel et réunit des personnes ayant des expériences de vie et des parcours professionnels très différents. Le 5 mars 2020, le Collectif Laïcité Yallah a lancé son « Manifeste pour une citoyenneté de la diversité ». En 2021, il a continué à sensibiliser à la diversité par des conférences, des rencontres et des prises de position dans les médias... Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation et d'éducation « Pour une citoyenneté de la diversité », le Collectif a réalisé quatre vidéos sur les thématiques suivantes : « L'émancipation des femmes », « la double culture », « la Belgique, une véritable chance » et « certes, je suis d'ailleurs. Mais d'abord humain ».

Construction identitaire des jeunes

Bruxelles Laïque a invité les jeunes à s'interroger sur « l'image de soi par le prisme de la surconsommation ». Après la diffusion de la pièce de Théâtre « Brandon », la construction identitaire des jeunes d'aujourd'hui et leur rapport à l'image ont été questionnés. Les élèves se sont pris au jeu de la joute verbale, défendant de manière argumentée leurs positions. L'animation a ainsi permis aux élèves de s'interroger sur leurs valeurs et celles qu'ils attribuent aux autres, ils ont identifié leurs rapports à l'argent, leurs attitudes de consommation et l'impact financier qu'une consommation soumise aux lois du marché et au capitalisme pouvait entraîner. La dynamique d'animation a souligné une série de préjugés et de stéréotypes, souvent médiatisés et socialement partagés.

Échanges de savoirs, « Mangrove »

Depuis 22 ans, la régionale de Namur assure le fonctionnement de son Réseau d'échanges de savoirs « Mangrove » et poursuit sa volonté de mieux faire connaître ce réseau, d'amplifier les échanges de savoirs et de développer les rencontres et le partage d'expériences réciproques notamment pour les personnes précarisées ou d'origine étrangère. La méthode propre au réseau d'échanges de savoirs place chaque type de savoir à égalité, sans les hiérarchiser et permet à chacun de se trouver détenteur d'une capacité à offrir. Elle est aussi une alternative au modèle scolaire classique de transmission de savoirs, change le rapport vertical à sens unique « détenteur du savoir-apprenant » et balaie la marchandisation du savoir. Outre les échanges plus traditionnels autour des langues, de la santé et du bien-être, de la culture, de l'informatique... La régionale continue à sensibiliser à une dynamique locale et solidaire et prône les échanges interculturels et intergénérationnels. La crise sanitaire a cependant eu un impact important sur le réseau qui met l'humain et la rencontre au centre de son fonctionnement. Le nombre d'échanges et de projets portés par le réseau a, dès lors, été beaucoup moins conséquent que les années précédentes.



Égalité de genre

La Cellule Étude et Stratégie du CAL a donné plusieurs conférences dans le but de sensibiliser un plus large public à l'égalité de genre. Le CAL était représenté à la manifestation du 8 mars. La présidence du Conseil des femmes francophones de Belgique, association-couple francophone de lutte pour les droits des femmes, a été assurée par la Commission femmes et familles du CAL via la directrice de la Cellule Étude et Stratégie. Par ce biais, le CAL a mené de nombreuses actions, campagnes et plaidoyers, notamment en prenant part à l'élaboration de divers plans de lutte contre les violences et le sexisme.

Pour évoquer l'histoire des luttes des femmes, la régionale du Luxembourg a réalisé un jeu « Place des revendications » pour découvrir l'histoire des droits des femmes d'hier à aujourd'hui et demain ? Ce jeu aborde les mouvements de femmes et le féminisme, la citoyenneté, le mariage et la famille, l'emploi et la sécurité sociale et enfin les droits sexuels et reproductifs.

Plusieurs animations de Bruxelles Laïque ont été demandées au sein des classes de 6e secondaire dont les élèves sont confrontés à différents types de discriminations : identités de genre, orientation sexuelle, harcèlement ... Par la discussion, la mise en situation et des capsules vidéo, ces animations éveillent les jeunes à la notion de genre comme construction culturelle et norme sociale et leur permettent de comprendre en quoi cette notion qui définit un rôle et un statut à chaque sexe est vectrice d'inégalités et de discriminations. En présentant des témoignages relatant le combat des femmes pour l'acquisition et le respect de leurs droits, les élèves ont pris conscience qu'un propos sexiste « pour rire », qu'une remarque désobligeante « pour se moquer » peut faire partie d'un mécanisme discriminatoire pouvant avoir de lourdes et graves conséquences, telles que le harcèlement, la violence conjugale, le féminicide ou le suicide. Nombreuses sont les discriminations issues

de terreaux patriarcaux dominants - encore défendus, imposés, voire légitimés.

Rarement discutés, ces attitudes et comportements semblent être passés sous silence, alors qu'ils sont courants au sein des écoles et de l'espace public. Les élèves ont eu l'occasion d'expérimenter la discrimination issue de rapports sexistes, d'interroger leurs représentations, d'identifier leurs limites réelles ou supposées dans un cadre accueillant et sécurisé. Ils ont ainsi débattu, partagé, témoigné de leurs expériences personnelles, dans l'écoute et le respect de chacun. Certains jeunes ont affiché la volonté de vouloir changer leur propre comportement.

La régionale de Namur a, elle aussi, décliné un cycle sur les discriminations de genre notamment avec un atelier-rencontre pour lutter contre le harcèlement de rue ou encore avec un atelier d'écriture slam. Elle continuera à traiter cette thématique en 2022.

Défense des droits LGBTQIA+

Agréée par la Région wallonne, la Maison Arc-en-ciel (MAC), mise sur pied par le CAL Luxembourg, continue à travailler à la mise en place d'un accueil des candidats réfugiés homosexuels, bisexuels et transidentitaires (LGBT) dans toutes les Maisons Arc-en-Ciel de Wallonie. Plus que jamais, cette année 2021 aura donné lieu à un besoin de rassemblement. Ce sentiment a été partagé par les différentes personnes fréquentant le service. Dès lors, lorsque les mesures sanitaires l'ont permis, homosexualité, thérapies de conversion, difficultés d'avoir des relations affectives/amicales ... tous ces sujets ont été abordés lors d'une soirée théâtrale. Par ailleurs, en collaboration avec la députée fédérale Mélissa Hanus, une rencontre a vu le jour pour les jeunes LGBTQIA+ d'Arlon. Et, pour mettre en avant la communauté bisexuelle, une soirée Bingo a fait découvrir l'histoire de la bisexualité au travers du coming-out de plusieurs célébrités. Le service MAC-LUX a également diffusé un long-métrage mettant en avant la thématique de la transidentité.

Le 22 octobre 2021, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a proposé une représentation du spectacle « Les variations silencieuses ». Grâce à ce spectacle, les personnes participantes ont pu aborder le vécu et les revendications des personnes concernées par l'intersexualisation et dénoncer les mutilations et traitements, souvent inutiles et irréversibles, pratiqués encore trop souvent aujourd'hui sur de jeunes enfants. Le débat qui a suivi a mis en évidence à la fois l'extrême diversité des variations du développement sexuel et les problèmes posés par l'utilisation d'une terminologie manifestement peu adaptée pour les envisager de manière non jugeante et respectueuse de la dignité et de l'intégrité des corps dans leurs diversités.

PLACE DES REVENDICATIONS

JEU DE PLATEAU SUR LES DROITS DES FEMMES



Solidarité



La solidarité est au cœur de notre action sociétale, elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité.

Toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement« avec » et non « pour » ou « à la place de ».

Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

Accompagner les personnes fragilisées

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population. Ses actions sociales visent essentiellement à dépasser les obstacles rencontrés et à encourager chaque personne à exploiter ses propres solutions dans une démarche autonome et responsable.

Le CAL a noué une collaboration avec l'ASBL Bruzelle, définissant dans son hall d'accueil un endroit de récolte de serviettes hygiéniques à destination des femmes précarisées.

La régionale de Bruxelles, grâce à ses actions sociales, continue à œuvrer concrètement pour agir sur la cohésion sociale et la solidarité dans notre société. Son projet d'accompagnement individuel sur mesure, proposé au sein du secteur social, à travers l'accueil de la demande, l'accompagnement social, la médiation de dette, l'accompagnement socioprofessionnel, l'espace de recherche informatique, tente d'offrir les conditions pour accéder aux ressources, aux outils et à un environnement de vie favorable. Cette nouvelle année de crise pandémique, de confinement, de restrictions de la circulation des personnes et de mesures sanitaires a obligé l'équipe sociale à particulièrement soigner son accueil. Sa pratique a été transformée. L'équipe a poursuivi le soutien à distance avec téléphone et écran, son public étant fortement impacté par la crise sanitaire. L'action sociale réalisée par Bruxelles Laïque a été jugée essentielle et le service a, dès lors, pu rester ouvert et proposer une offre ininterrompue. L'équipe du secteur social a maintenu le lien, cherché de nouvelles propositions, inventé, soutenu, vécu avec les usagers, le vacillement de leur existence et de leurs projets...

Le Relais d'Arlon est devenu, pour la population d'Arlon la plus isolée ou précarisée, un lieu incontournable. La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. L'accueil du Relais est qualifié de « bas-seuil », car toute personne, quel que soit son état, est accueillie et a droit aux services fournis. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs, d'informations et de conseils en réduction des risques à la consommation de drogues ou simplement d'une douche. Malgré le confinement, le Relais est resté ouvert en respectant les mesures sanitaires.

Une assistance morale, des ateliers d'expression

La spécificité des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique. C'est évoqué tout au long de ce rapport.

Toutefois, certaines régionales ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les hôpitaux, les maisons de repos et de soins avec l'association constitutive le Service Laïque aux personnes (SLP), mais également dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés. En raison du confinement et de l'isolement, le mouvement laïque a ouvert des lignes « écoute » pour les détenus, mais également pour les personnes en maisons de repos et de soins.

Certaines personnes souffrent de solitude, ont l'impression de tourner en rond, de ne pas avoir d'activités valorisantes ou enrichissantes. D'autres font face à des difficultés temporaires ou de longue durée dans leur vie personnelle, que cela soit sur le plan familial, médical, professionnel, social ou encore moral. Laïcité Brabant wallon propose à ces personnes de partager un moment hors de leur

quotidien, permettant de recréer du lien social, autour d'une activité créative, artistique, ludique, philosophique ou culturelle : les ateliers « Entre nous ». Durant la période de confinement, la notion d'assistance morale a pris tout son sens. En effet, le public des ateliers « Entre Nous » est fragilisé et souvent isolé. L'équipe de la régionale a passé énormément de temps au téléphone avec les participants pour les écouter, les rassurer et parfois les rediriger vers des services plus spécialisés. Les ateliers se sont poursuivis via des Facebook Live et le lien n'a jamais été rompu.

En ce qui concerne l'organisation de ces ateliers, la régionale a traversé une période tourmentée où le maître mot est resté « l'adaptabilité ». Après avoir commencé l'année en proposant des ateliers virtuels, les activités en présentiel ont pu reprendre à partir du mois de mai. Les fréquentations ont toutefois été fort variables, il a fallu du temps à certaines participantes pour oser revenir dans le groupe, s'habituer au port du masque et aux mesures sanitaires mises en place.

Picardie Laïque a, elle aussi, mis sur pied des ateliers d'expression pour les sans-abris qui fréquentent l'abri de jour « L'Étape ». Ils s'axent autour d'une réflexion sur la société au sein de laquelle vit l'usager, mais aussi sur sa place au sein de cette dernière, pour tendre vers un renouement avec « un lien social » fragilisé, voire totalement rompu dans le milieu de l'errance en rue et du sans-abrisme. Ces ateliers visent également à valoriser l'estime de soi et la confiance que les usagers peuvent avoir de leurs propres capacités d'expression culturelle et confèrent ainsi un premier pas vers l'émancipation et l'autonomie. Le choix des diverses activités est décidé en groupe, en fonction des goûts exprimés.

Cette démarche permet aux participants de développer une argumentation pour défendre leurs choix, ce qui les amène à l'apprentissage du compromis nécessaire au bon fonctionnement de la vie en groupe. Cette année, les mesures sanitaires ont rendu plus difficile la poursuite de ces activités.



Solidarité

À l'annonce des drastiques mesures sanitaires mises en place à l'automne 2020, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a rapidement réagi en offrant plusieurs activités afin de garder le contact avec la population. Ce travail crucial en termes de santé mentale, mais aussi élément indispensable d'une société solidaire s'est poursuivi en 2021, via notamment des rencontres individuelles de 30 minutes dans le local du Molinay, dans le respect des gestes barrières. Cette action d'assistance morale a rencontré les attentes de Sérésiennes et de Sérésien, qui ont saisi cette opportunité pour rompre la solitude, pour déposer un ras-le-bol, du chagrin ou de la colère, ou encore pour recharger leurs batteries ou partager leurs espoirs. Parallèlement, la régionale a continué à proposer des contacts sous forme d'appels téléphoniques, d'appels en visio, ou encore de conversations sur Messenger. Deux outils plus ludiques ont complété l'offre : des animations virtuelles de jeux de société et des balades par petits groupes dans le quartier du Molinay ou sur le territoire sérésien, balades qui se sont révélées, pour certains, être un moyen de resocialisation après des mois d'isolement et de peur de la présence de l'autre. Enfin, un dispositif d'animations entre seniors d'une maison de repos du territoire sérésien et un groupe d'enfants fréquentant une école de devoirs a créé un véritable maillage intergénérationnel salvateur entre ces deux groupes rendus encore plus fragiles par la pandémie et ses corolaires de solitude et de peur de l'autre et de l'avenir.

Service Laïque d'Action Citoyenne : un nouveau-né dans le paysage laïque brabançon

Après plusieurs mois de réflexion, Laïcité Brabant wallon a créé, en septembre 2021, un nouveau service qui a pour mission de favoriser l'émancipation citoyenne et de lutter contre les inégalités. Il s'implique depuis Nivelles dans le réseau associatif brabançon. Chacune des activités du Service Laïque d'Action Citoyenne (SLAC) s'inscrit dans la volonté d'agir ensemble à la construction d'une société

plus juste et solidaire, basée sur les individus qui la composent. L'accent est mis sur l'autonomie de chacun, la coopération sociale et la participation publique. Suivant ces fins, ce service mène, avec le plus grand nombre d'acteurs du vivre ensemble (le public comme les professionnels du secteur associatif, les instances politiques, etc.) des discussions, réflexions et actions sociopolitiques, à visée collective ou encore des plaidoyers, cartes blanches ou événements. Il s'agit de faire entendre la parole de ceux qui impriment du sens, par leurs vécus, aux actions menées. Ensemble, faisons bouger les lignes !

Parmi les actions, citons les ateliers citoyens qui se veulent être un laboratoire de citoyenneté participative tourné vers l'action politique et sociale ou encore le « Service d'appui citoyen » axé sur l'aide aux plus fragilisés.

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, l'opération « Slac à dos » a été lancée. Il s'agit de récolter des dons matériels pour les « sans chez soi » du Brabant wallon. En collaboration avec le CRIBw de Nivelles, les maisons de la Laïcité de Hamme-Mille, Wavre, Nivelles, Ottignies et Genappe, des dons ciblés, en très bon état, compacts, légers et transportables sont récoltés et ces kits hygiène, sacs de couchage, vêtements et sous-vêtements chauds, etc. remplissent les sacs à dos. Ceux-ci ne sont pas redistribués directement aux ayants droit, mais déposés chez des acteurs de première ligne qui ont une grande expérience du « monde de la rue » et qui répondent aux besoins réels de leurs publics.

Le droit au logement

Créé en 2010 par Picardie Laïque, en collaboration avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, « l'Étape » est un abri de jour d'un genre particulier puisqu'il offre aux citoyens socio économiquement défavorisés qui le fréquentent, un espace de vie communautaire et propose une série d'activités favorisant la rencontre et le développement de liens sociaux. Un

accompagnement individuel y est proposé au cas par cas et la confidentialité des informations recueillies est garantie auprès des bénéficiaires. Il accueille des femmes et des hommes sans domicile fixe ou sans-papiers. La durée d'accueil est indéterminée et sans condition. L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. Cette année, l'abri de jour a accueilli plus de 260 personnes différentes. Sa capacité d'accueil est de 10 à 12 personnes. Pendant le Plan Grand Froid du 1^{er} novembre au 31 mars, il accueille jusqu'à 15 personnes en même temps avec des horaires prolongés en soirée et un week-end sur deux. Étant donné les mesures de distanciation physique pour lutter contre le COVID, la capacité d'accueil a été exceptionnellement maintenue à 12 personnes pendant le Plan Grand Froid 2021. L'abri de jour est inscrit dans le maillage d'aide sociale privée et publique locales.

L'abri de nuit « Le Tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. Sa mission principale est d'assurer un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit. Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés socio-économiques. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne. 12 cette année à cause des mesures de distanciation physique. Près de 280 personnes différentes ont été accueillies.

En plus de son travail social de terrain, la régionale de Picardie continue à interpeller les autorités publiques, à lutter contre tout traitement discriminatoire de certaines catégories de population et veille à jouer son rôle d'aiguillon et de moteur de changement social pour construire une société plus solidaire, juste et égalitaire.



L'ASBL Solidarité Logement, créée en 2009 et association constitutive du CAL, a poursuivi en 2021, son offre de logements de « transit » pour les jeunes de 16 à 25 ans, les femmes isolées, avec ou sans enfants, en grande vulnérabilité, en rupture sociale et familiale. Active dans les régions de Bruxelles-Capitale et de Wallonie, l'objectif de Solidarité Logement est de créer des logements de « transit » pour l'accompagnement vers l'autonomie. L'association prend également en charge les frais d'aménagement de locaux destinés à une Sister's House de 70 places et une Brother's House de 15 places, gérés par la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés.

L'opération boîtes à KDO

La Fabrique de Soi, antenne de Laïcité Brabant wallon à Tubize, a créé en 2009, l'Opération « Boîtes à KDO ».

Pour la deuxième année consécutive, la FdS a organisé ses « Packs d'été », petite sœur de l'Opération Boîtes à KDO ... Il s'agit de livrer aux adolescents placés ou réfugiés des packs de soin et d'hygiène. Avec cette opération d'été, la Fabrique de Soi renforce ses liens avec certaines institutions et fait essaimer la solidarité.

En septembre, la treizième Opération Boîtes à KDO est lancée lors d'un apéro réunissant une trentaine de participants venus aussi découvrir le film de Lucien Jans « Les coulisses de l'Opération Boîtes à KDO ». L'enthousiasme est toujours au rendez-vous. Au total, une équipe de 5 bénévoles, une autre de 20 ambassadrices, des dizaines de familles, quelque 20 écoles maternelles, primaires et secondaires, des associations, des conseils communaux d'enfants, des maisons de jeunes, des clubs de sport, des maisons de la laïcité se mobilisent et, quelque 1.250 enfants recevront une boîte à cadeaux personnalisée et de qualité. Certains en recevront même deux. Si, dans les premières éditions, seul les enfants et adolescents placés (mandat judiciaire) étaient concernés par cette action, aujourd'hui, ce sont quatre grandes catégories d'enfants et de jeunes qui en sont bénéficiaires. En plus des enfants placés, il y a aussi les enfants réfugiés, les enfants en

maison maternelle et les enfants de familles précarisées inscrites dans les CPAS de plusieurs communes du Brabant wallon (Rebecq, Tubize, Braine-le château, Genappe, Wavre, Rixensart) ou encadrées par le Petit Vélo Jaune.

Village solidaire

La situation sanitaire dramatique que nous vivons actuellement a mis davantage en lumière les inégalités sociales et les plus démunis sont particulièrement vulnérables à l'isolement. Pour la deuxième année consécutive, le CAL Charleroi a voulu offrir un espace de convivialité et de solidarité aux plus précarisés en mettant en place un village solidaire dans lequel les bénéficiaires ont pu y recevoir des colis : vêtements d'hiver, chaussures chaudes, couvertures, kit hygiène, jouets pour les enfants et colis alimentaires, mais également y trouver une écoute et un moment de convivialité. Une aide a été apportée à 600 familles.

Solidarité avec les sinistrés

Suite aux graves inondations de juillet 2021 qui ont dévasté, entre autres, les vallées de la Hoegne, de la Vesdre et de l'Ourthe, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège et la Fédération des Maisons de la Laïcité ont initié et soutenu la dynamique de solidarité par de l'aide matérielle, des prises de contact et des suivis des demandes urgentes, de la mise en réseau des demandes ou encore de l'acheminement des dons.

Lutte contre les violences faites aux femmes

Le 25 novembre est la journée internationale pour l'éradication de la violence à l'égard des femmes. Dans ce cadre, le CAL a publié une capsule vidéo ainsi qu'un communiqué concernant le syndrome de l'aliénation parentale, un faux concept utilisé par les mouvements masculinistes qui met en danger les femmes et leurs enfants.

À ce sujet, un courrier a été adressé à Sarah Schlitz, secrétaire d'État à l'égalité des genres, qui a répondu positivement à la demande de pouvoir réfléchir à une solution ensemble.

Le CAL a organisé trois rencontres féministes intitulées « Pils and love » à l'Université Libre de Bruxelles afin de sensibiliser le public étudiant au harcèlement à l'université, au consentement et à la coercition reproductive. Le CAL a également soutenu le projet « Poésie masculine », qui est une installation artistique qui vise à conscientiser les hommes et les femmes au harcèlement dans l'espace public. Par ailleurs, le CAL est membre d'un groupe de travail piloté par le GAMS afin de lutter contre les mutilations sexuelles féminines.

Pour sa part, le CAL Luxembourg a organisé toute une série d'activités allant des cours d'autodéfense aux animations sur les droits des femmes en passant par une conférence et une exposition sur la violence au sein des couples.

Quant à la régionale du Brabant wallon, elle a proposé, à Wavre, le spectacle « Maux bleus » ainsi que deux ateliers d'autodéfense verbale. À Nivelles, du 20 au 26 novembre, a eu lieu la représentation du spectacle « un fait divers » suivie d'un bord de scène, animé par Amnesty et le Centre de prévention des violences faites aux femmes de Bruxelles ainsi que l'exposition « Crocodile » et la projection du film « #Sale pute ». Par ailleurs, l'atelier citoyen relatif à la question des droits des femmes sur Nivelles, débuté mi-novembre, se prolongera riche de ses 10 participantes engagées.

Le CAL Charleroi a également sensibilisé à cette thématique en organisant une visioconférence qui a analysé les logiques et les enjeux des violences faites aux femmes et des féminicides afin de les éradiquer.

OPÉRATION BOÎTES À KDO 2021



DÉFI RELEVÉ





La naissance du mouvement laïque est intimement liée à la lutte pour conquérir un enseignement public et libre de toute affiliation religieuse. Une école qui permet à chaque enfant de développer autonomie de pensée et esprit critique.

Aujourd'hui, le Centre d'Action Laïque et plusieurs de ses associations constitutives continuent à soutenir avec force l'école publique, en tant que service accessible à tous, indépendamment des moyens financiers, des convictions privées ou des capacités de l'enfant. Le CAL défend ainsi le projet d'une école émancipatrice, égalitaire et offrant à chaque enfant la possibilité de trouver sa place dans notre société.



Enseignement

Le cours de philosophie et de citoyenneté, deux heures, c'est un minimum !

Chacun doit pouvoir vivre pleinement ses convictions, ce droit est affirmé et garanti par l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Cependant, dans ce monde multipolaire et globalisé, plus que jamais la vigilance doit être de mise face aux fondamentalismes et dogmes de toute nature qui fleurissent dans ce 21^e siècle en quête de repères et à la recherche de sens. L'école, outil logiquement majeur d'émancipation, doit être ce levier qui permet précisément la construction de la citoyenneté qui conjugue les différences sans les opposer. Dès lors, imaginer autre chose qu'un cours de religion à l'école est aujourd'hui plus que jamais une priorité.

Pour le mouvement laïque, la seule réponse cohérente est d'aller vers un cours de deux heures de philosophie et de citoyenneté (CPC) pour tous les élèves, tout en rendant les cours de religion et de morale non confessionnelle facultatifs et non certificatifs (hors grilles horaires). Cette solution créerait un cours solide de deux périodes offrant le temps d'initier à la philosophie, de développer des projets, de pratiquer la démocratie dans l'école et de créer des partenariats avec des associations extérieures. Elle mettrait fin à la séparation obligatoire des élèves sur une base convictionnelle et leur offrirait une égalité des attendus d'apprentissage. De plus, elle sortirait les écoles officielles des difficultés organisationnelles et améliorerait les conditions de travail des enseignants de CPC. Le mouvement laïque a vigoureusement plaidé durant la campagne électorale pour l'instauration de ce cours de deux heures durant tout l'enseignement obligatoire. La Déclaration de politique communautaire prévoit de « charger un groupe de travail spécifique au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles d'examiner l'extension à deux heures de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté pour l'ensemble des élèves de l'enseignement obligatoire ». Suite à la crise sanitaire, le groupe de travail s'est réuni début de cette année.

À cet égard, le CAL a réinvesti le débat public afin de rappeler la nécessité de ce cours de deux heures, notamment via des cartes blanches et de prises de position dans les médias. Le CAL s'est également tenu à la disposition des parlementaires du groupe de travail pour toute information relative au cours de CPC, ce qui a consolidé la légitimité du CAL en cette matière. Le Secrétaire général du CAL a notamment été auditionné par le groupe de travail au sein du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Toute cette expertise et cette participation régulière et soutenue dans le débat public ont porté leurs fruits puisque les parlementaires ont finalement voté la résolution étendant le CPC à deux heures dans l'enseignement officiel. C'est sans aucun doute une grande victoire pour le CAL et le résultat de nombreuses années de travail. Désormais, le CAL sera attentif à la mise en application de cette deuxième heure.

Le Pôle Philo, service de Laïcité Brabant wallon, propose un cycle de formations en pratiques philosophiques pour les enseignants des cours de CPC ainsi qu'aux étudiants des universités et hautes écoles qui auront en charge ce cours. Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets, quel que soit le public, quels que soient les supports à partir desquels on veut réfléchir. *Le guide de l'animateur en pratiques philosophiques* a été édité pour être directement accessible et s'ajuster au plus près du contenu de ces formations. Comme pour ce guide, des fiches d'animation regroupées dans *Le classeur du Pôle Philo* sont à la disposition des enseignants en téléchargement gratuit sur www.polephilo.be. Ces fiches expliquent un dispositif philo pour réaliser une animation avec des enfants, des adolescents et/ou d'adultes. Les supports, les jeux créatifs, les outils pédagogiques, sources d'échanges, de réflexion et d'étonnement sont décrits, expliqués et déclinés dans ces fiches. Le Pôle Philo partage également dans ses carnets, 15 ans d'expérience philo avec tous les publics, des plus instruits aux plus fragilisés, des plus jeunes aux plus âgés.

L'école dont nous rêvons

En 2021, l'éducation et l'enseignement restent l'objet de toutes les attentions du mouvement laïque. La promotion du nouveau cours de philosophie et de citoyenneté, la veille active des travaux du Pacte pour un enseignement d'excellence (PEE), la défense d'un enseignement public de qualité et gratuit ainsi que la généralisation de l'EVRAS auprès des publics scolaires restent au cœur de ses actions.

Le CAL, via les associations membres du CEDEP et présentes dans le Pacte (FAPEO, CPEONS, CGSP, SLFP) a poursuivi son travail de veille active des travaux du PEE. Le CAL n'a pas pris de position officielle sur le Pacte, mais a tenu à expliquer les enjeux et les lignes directrices. Il a régulièrement réaffirmé que le souci majeur de ce chantier est qu'il ne touche pas à l'organisation en réseaux d'enseignement, et donc pérennise un système de financement public d'écoles confessionnelles. Si l'on veut que l'école soit un véritable outil d'émancipation intellectuelle et sociale, il faut qu'elle soit accessible à tous, quels que soient les moyens financiers ou les convictions privées de chacun. C'est pourquoi le CAL apporte son soutien actif à l'enseignement officiel et à un projet de réseau unifié porteur de ces valeurs. Il demande la gratuité de l'enseignement, de lutter contre le redoublement et la relégation scolaire et prône une école inclusive et intégrative, sur base de critères socio-économiques, du genre, culturels, familiaux, des troubles d'apprentissage, du handicap.

Enfin, avec le CEDEP, le CAL s'est investi dans le débat public relatif à la rénovation des bâtiments scolaires. Il a pu offrir au débat public une contre voix nécessaire à la campagne de communication intensive menée par le SeGEC jusque dans le cartable des élèves.



La Fabrique de Soi plus qu'une école de devoirs

En 2009, le service de tutorat de La Fabrique de Soi (FdS), l'école des devoirs de Laïcité Brabant wallon à Tubize, a été initié sur base d'un double postulat : les adolescents ont des compétences à valoriser et sont capables de solidarité. Constatant que les enfants éprouvent des difficultés d'apprentissage de plus en plus tôt, ce service met en relation quelque 25 tuteurs et autant d'enfants. Au-delà des difficultés scolaires, la Fabrique de Soi constate aussi un mal-être relativement croissant de certains enfants à l'école. C'est leur lien à l'école et aux apprentissages qui est parfois abimé. Le tutorat est un projet destiné au public des écoles primaires de Tubize, il met en relation des adolescents de 16 à 20 ans avec des enfants plus jeunes. Forte d'une expérience de 10 ans, l'équipe de la Fabrique a rencontré les échevins et échevines de l'enseignement afin d'essayer de faire essaimer ce concept dans la Province du Brabant wallon.

Des ateliers de soutien à la réussite

Les ateliers d'aide à la réussite de Bruxelles Laïque sont organisés au sein d'écoles bruxelloises. Comme chaque année, un accent particulier est porté aux jeunes qui vivent des situations familiales difficiles et qui sont issus de milieux fragilisés. Outre l'aspect éducatif, ces ateliers veulent favoriser le développement, l'épanouissement personnel de l'élève et l'émancipation sociale. Ils ont un rôle d'accrochage scolaire et veulent aussi redonner la confiance et l'envie d'apprendre aux élèves en difficulté. Ces ateliers ont dû s'adapter en raison de la crise sanitaire et des mesures prises au sein des écoles. En présentiel, à distance ou de manière hybride. Cette situation a permis d'observer, une fois de plus, les criantes inégalités sociales. En été, Bruxelles Laïque a proposé aux jeunes de participer à des ateliers en français et mathématiques. Une trentaine de jeunes a suivi les ateliers d'été.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, ensemble, un quartier où il fait bon vivre », à Seraing, la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire qui a été lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps et qui, en 2020, a été reconnue comme une école de devoirs ouverte à l'ensemble des enfants du territoire. Les ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Des animateurs accueillent les enfants par groupes de 3 ou 4 afin de revoir les matières incomprises indiquées par les enseignants de l'école. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible, mais aussi la plus valorisante tant au niveau de l'accueil que de celui des capacités d'apprentissage des enfants ou de leurs savoirs.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège propose également aux jeunes de 7 à 11 ans, « les Ateliers du Mercredi après-midi » à Seraing. Les activités visent à donner aux jeunes de la Province de Liège, les outils pour construire ensemble la société de demain, leur permettre de vivre les valeurs laïques et d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation et la coopération. Des activités telles que les élections démocratiques des responsables ou encore des jeux de coopération, des animations audios ... sont organisées de façon hebdomadaire. Mensuellement se déroulent l'organisation et l'animation d'un projet de cinéma, le soutien et la sensibilisation à des causes humanitaires ou encore des activités culturelles. Depuis septembre 2021, des ateliers sont également animés à Jupille.

Gai savoir

Depuis septembre 2017, la régionale de la Province de Namur, avec une équipe de volontaires, prête main-forte aux pédagogues et aux parents du quartier en ouvrant ses portes à l'école de devoirs « Le Gai savoir ». Le « Gai savoir », qui accueille une quinzaine d'enfants, n'est pas qu'une école de devoirs, il se veut un lieu

d'émancipation où l'enfant découvre qu'apprendre peut être un plaisir et non seulement un défi ou une obligation. Il est un espace de liberté et d'apprentissages sociaux égalitaires visant le bien-être plus global de la famille par des attitudes préventives à l'échec scolaire. En ce sens, il participe de la dynamique conjointe de l'éducation permanente et du soutien d'assistance morale lors du travail effectué avec les parents (ateliers, journée des familles ...). Deux jours sont consacrés à l'aide aux devoirs en encourageant l'autonomie de l'enfant et en favorisant l'apprentissage par les pairs. Un espace jeux de société, lecture et un jardin permettent une diversité d'approches, hors apprentissage scolaire pur et développent des qualités de sociabilité, d'échanges, de réflexions et de plaisirs. Un espace a d'ailleurs été réaménagé pour favoriser la découverte du livre et le plaisir de lire. Un troisième jour est axé sur des activités ludiques, créatives, sportives et citoyennes. Ces moments favorisent la créativité et l'imagination, mais aussi l'expression de chacun de manière respectueuse et civique.

La régionale de Namur propose également des animations dans une autre école de devoirs namuroise, Hastedon. « Fabrique à histoires » est une activité de plusieurs ateliers qui encourage l'imagination de l'enfant et renforce l'écoute active et la coopération. À travers le choix des histoires, l'enfant découvre des récits et les multiples façons de les raconter. C'est aussi l'occasion d'interroger les valeurs chères à la laïcité (liberté, égalité, solidarité). En 2021, le processus d'autonomisation s'est poursuivi, les jeunes ont pris la main et proposé de raconter aux autres les histoires qu'ils ont choisies. Les enfants devaient raconter les histoires lors du marché de Noël, mais cela a dû être annulé en raison des mesures sanitaires.



Semeurs libres, semeurs curieux

La régionale de Namur propose des stages annuels « Semeurs Curieux », pour enfants de 8 à 12 ans, et « Semeurs Libres », pour adolescents de 12 à 15 ans. Ces stages se démarquent par la philosophie et la dynamique dans lesquelles ils s'inscrivent, en accord avec les valeurs défendues par le mouvement laïque. Ces moments d'échanges favorisent l'acquisition par les jeunes d'un regard critique et le développement de comportements solidaires, réflexifs, engagés de futurs citoyens. C'est également l'occasion d'impliquer chacun pour créer du vivre ensemble, stimuler la confiance en soi ainsi que la capacité de s'exprimer en groupe tout en respectant les points de vue de chacun. Les activités sont organisées autour de thèmes de société abordés de manière ludique en gardant une dimension pédagogique efficace. Cette année, le CAL Namur a organisé des stages « Semeurs curieux » sur les thèmes des expériences, des émotions et sensations, de la nature, de l'interculturalité et des stages résidentiels « Semeurs libres » sur l'EVRAS et la collapsologie.

Philosopher ...

Le pôle Philo de Laïcité Brabant wallon propose un cycle de formations en pratiques philosophiques. Ce cycle permet de faire connaissance avec les « nouvelles pratiques philosophiques », qu'il s'agisse de la philosophie avec les enfants, de dialogues socratiques, de discussions à visée démocratique et philosophique, de cafés philos ... Ces formations philo familiarisent les participants avec des méthodes, des dispositifs d'animation et des outils concrets. En 2021, le Pôle Philo a publié *Le classeur du Pôle Philo* qui constitue avec le *Guide de l'animateur en nouvelles pratiques philosophiques* et *Les carnets du Pôle Philo*, la parfaite boîte à outils pour tout animateur, débutant ou confirmé, en nouvelles pratiques philosophiques.

Pour la régionale de Charleroi, la philosophie est utilisée comme un outil qui favorise l'émancipation. Elle offre cette possibilité de prise de distance indispensable à l'exercice du libre examen qui permet à chacun de progresser sur le chemin de la libre pensée. Cette année, la régionale a proposé aux enfants de 6 à 12 ans un atelier qui éveille au questionnement philosophique avec un support ludique et artistique. L'animateur se présente comme philosophe et propose de sortir de sa valise les objets importants du philosophe: une ampoule et une loupe pour montrer que philosopher c'est manipuler et tester des idées ; une lanterne, la lumière pour éclairer les choses autrement ; une photo de Socrate, le père de la philosophie ; des lunettes de protection, car en philosophie on va tester les idées et philosopher c'est remettre en question, et enfin une clé à molette avec un point d'interrogation dessus : la question est l'outil du philosophe, il a des questions à toutes vos réponses... Ensuite, il a été procédé à un jeu domino philosophique avec des œuvres d'art. Les enfants ont exprimé des concepts et des propositions philosophiques intéressantes au détour de questions : pourquoi la Joconde ne sourit pas ? Ça veut dire quoi exister ? Peut-on posséder quelqu'un ?

En 2021, le CAL Charleroi a poursuivi sa « Formation ouverte en philosophie » qui permet à tout public de suivre, à horaire décalé, des conférences données par des intervenants de qualité qui viennent les initier à des courants de pensée, des notions ou des figures du savoir. Grâce à son approche propédeutique, elle répond aux besoins de personnes qui n'ont pas eu l'occasion de suivre des cours de philosophie, de s'y initier. L'objectif poursuivi est d'offrir des clés de compréhension et une grille de lecture philosophique leur permettant d'analyser avec un regard critique les problématiques de l'époque contemporaine et des époques passées. La régionale de Charleroi réalise également des émissions philosophiques.

Cette année, Baudouin Decharneux a abordé la question de la religion, Vincent de Coorebyter celle de la démocratie et Lambros Couloubaritsis est revenu sur la mythologie antique.

Cette année encore, le « Labo philo » de Picardie Laïque a dû s'adapter. *Les ateliers philo*, anciennement en présentiel, ont trouvé un nouveau moyen de s'adresser aux participants à travers l'organisation d'ateliers à distance. « Cafés philo » le soir ou « Midis philo » accessibles dès 15 ans, mais aussi des ateliers « Philo Kids » réservés aux plus jeunes de 9 à 12 ans.

« Philo kids » est un moment dédié aux enfants. La discussion se lance sur base d'une question qui fait réfléchir. Des histoires, des textes, des images, des vidéos, de la musique ... viennent ensuite alimenter les idées. En quête de réponses, petit à petit, les enfants se lancent dans de grandes discussions où chacun donne son opinion. En 2021, ils se sont questionnés sur les sujets suivants : « La vie, c'est quoi ? », « La guerre et la paix », « Le travail et l'argent », « Être amoureux », « Libre et pas libre », « L'intelligence, la bêtise » ... La majorité des supports utilisés pour ces ateliers proviennent de la revue *Philéas & Autobule* ainsi que de la collection *Les goûters philo* aux éditions Milan jeunesse. Durant cette période de turbulence, les rendez-vous philosophiques se sont déroulés en visioconférence.

La régionale de Namur a voulu fêter le centième anniversaire de la naissance de Georges Brassens, homme libre, antimilitariste, anticlérical et figure d'engagement. A cette occasion, plusieurs discussions philosophiques ont été proposées : « Brassens, une idée de la liberté absolue ? », « L'anticléricalisme de Brassens, étude du lien avec la laïcité », « Jusqu'où pousser l'antimilitarisme ? », « Des amitiés ou des amours, d'abord ! », « Des anarchismes et des idées pour lesquelles ne pas mourir » ou encore « Éloge de la simplicité, auprès de mon arbre ».



Cycle Brassens Libre-chanteur
100 ANS HORS DES CLOUS !

J'ai rendez-vous avec vous !

ATELIER PHILO [Jusqu'où pousser l'antimilitarisme ?]
suivi d'un **ATELIER CRÉATIF** [La voix de Brassens]

LE 23 SEPTEMBRE DE 17H À 20H
Au CAL de Namur, rue de Gembloux 48 à 5002 Namur
Places limitées - Réservation indispensable

Info & inscription :
contact@laicite.com - 081 73 01 31
www.laicite.com

CAL | Namur

Laïcité de l'État



La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance accrue du mouvement laïque pour défendre le principe de laïcité.

Laïcité de l'État

La laïcité de l'État basée sur la non-ingérence des Églises dans les affaires de l'État vise à pacifier la société en respectant à la fois la liberté de conscience et l'égalité des droits et des devoirs de chaque citoyen. Cela implique l'impartialité des services publics et la neutralité de ses agents.

En avril 2016, l'assemblée générale du Centre d'Action Laïque a décidé de modifier les articles 4,5 et 7 de ses statuts. Ce faisant, le CAL a voulu clarifier le principe de laïcité. Une nouvelle définition qui se veut plus universelle, plus complète et plus claire. Il était en effet indispensable de rappeler que la laïcité est un principe universel qui est à la base de la démocratie, de l'État de droit, de la défense des droits et des libertés fondamentales. Sa finalité n'est donc pas de défendre une communauté philosophique particulière plutôt qu'une autre. Nous retrouvons donc la nouvelle définition de la laïcité dans l'article 4 des statuts du CAL :

La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen.

Le Centre d'Action Laïque milite pour que ce principe ainsi défini trouve sa place dans la Constitution comme garantie pour assurer la liberté de tous les citoyens, quelles que soient leurs convictions.

Revenons sur cette définition :

› La laïcité est un principe humaniste :

Un principe est un élément fondateur, une base à partir de laquelle se décline un certain nombre de considérations. Il se doit le plus invariant possible, le plus universel dans l'espace et dans le temps. Le principe, lui, est invariant. On doit pouvoir s'y référer de la manière la plus générale et la plus courante possible sans qu'il soit modifié par l'action. Il est « humaniste » parce qu'il repose sur le respect des droits humains et des libertés fondamentales dont le contenu quoiqu'universel est lui-même évolutif. La laïcité, c'est, au fond, une manière de traduire ce principe humaniste dans un État de droit.

› **Le régime des libertés** : Les libertés qui sont consacrées par le droit international et particulièrement par la Convention Universelle des Droits de l'Homme : la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de conscience, la liberté de religion auxquelles nous ajouterons la liberté d'examen.

› **Impartialité** : à ne pas confondre avec la neutralité.

Le principe de l'impartialité est inhérent à la laïcité, il a une vocation universelle qui pourrait demain permettre de construire une société civile, une civilisation universelle fondée sur le respect des droits et des libertés fondamentales.

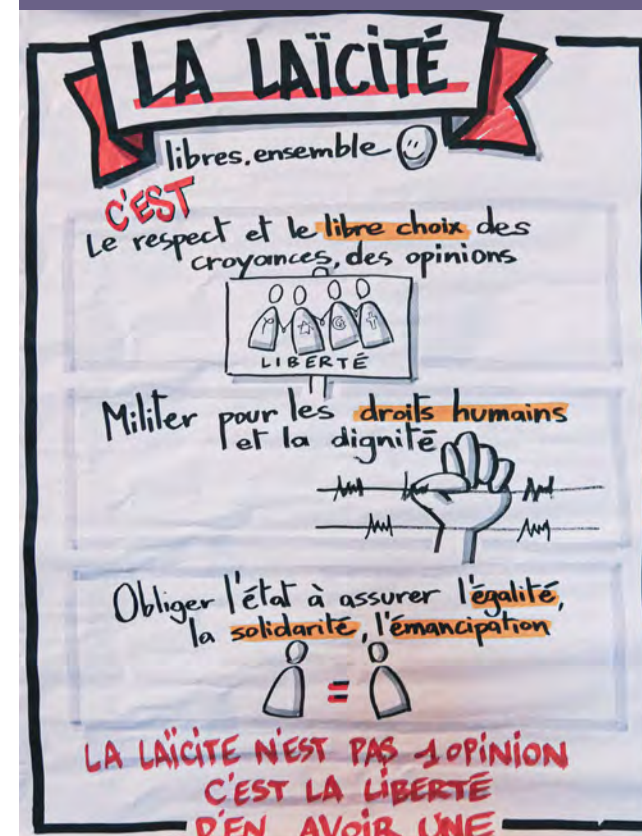
La neutralité : doit être le fait des agents de l'État au service de la population, mais elle ne peut pas être le fait de l'État lui-même, car un État neutre, un État passif qui regarderait passer les trains de la radicalité n'est pas un État impartial.

› **Libre examen** : se définit de trois façons : comme principe, méthode et un art de vivre.

En tant que méthode, il consiste à soumettre à l'épreuve de son propre entendement, de son propre raisonnement,

à sa propre expérience, toute proposition qui nous est faite. Et de ne pas l'accepter parce qu'elle émanerait de quelque autorité que ce soit. Le libre examen relève donc davantage de l'exception que l'on oppose plutôt que de l'argument qui démontre. Il permet d'éprouver la doctrine plus que de la fonder. L'État doit permettre à chacun de revendiquer une liberté d'examen, c'est-à-dire le droit de remettre en question, d'assurer le choc des idées, de critiquer le « sacré » d'autrui. L'antidote de la radicalisation se trouve dans la liberté d'examiner et dans la liberté d'expression.

En 2021, plusieurs faits d'actualité ont permis au CAL de réaffirmer sa position dans les médias en ce qui concerne le port des signes convictionnels et la primauté de la loi civile sur les prescrits religieux. Via des cartes blanches, des communiqués officiels ou des interventions dans les médias, le CAL s'est manifesté lors de l'autorisation du port du voile dans les établissements d'enseignement supérieur de WBE, lors de « l'affaire STIB » ainsi que lors de la réapparition du débat relatif à l'interdiction de l'abattage sans étourdissement pour les animaux.



Structure du CAL



La structuration de la laïcité est un phénomène qui a atteint ses cinquante ans. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone.

Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires existantes à l'époque ainsi que quelques associations locales. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces en ce qui concerne le Hainaut.

Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu (UVV) est l'interlocuteur officiel de ces communautés philosophiques dans leurs rapports avec les autorités publiques. À ce titre, le CCL est invité à les représenter lors des cérémonies officielles organisées par l'État fédéral.

En 2021, dans des conditions sortant de l'ordinaire, le CCL a fait en sorte d'assumer pleinement sa mission d'assistance morale.

La pandémie de la COVID-19 a révélé et amplifié des failles de notre société et, dans ce cadre, offrir une assistance morale de qualité, générale ou sectorielle, pour tous, était encore d'une plus grande nécessité.

Certaines catégories de personnes, placées dans des situations particulières (MR-MRS, prison, etc.) ont singulièrement souffert de la pandémie et de ses conséquences, ce qui a amené nos structures à déployer davantage d'efforts pour aménager des solutions permettant à notre assistance morale de s'exercer, par exemple, le téléphone vert.

Le CCL est resté extrêmement vigilant sur la défense de l'État de droit (loi « pandémie », propositions de loi sur l'interdiction des groupes liberticides, situation dans les prisons, droit pénal sexuel ...) et sur les questions éthiques.

La situation dans l'armée, entre autres à la suite du retrait d'Afghanistan, a également mobilisé le CCL.

Malgré des situations objectivement différentes en matière d'enseignement, le CCL continue à plaider pour que, dans une société où exposer une pensée complexe devient de plus en plus ardu, l'on offre, à tous les élèves de notre pays, les outils pour mieux comprendre les enjeux de notre société.

Enfin, alors qu'une révision de la Constitution se prépare selon un processus participatif au sein du Gouvernement, le CCL s'est accordé sur la nécessité de diffuser la définition à connotation universelle de la laïcité aux échelons national et international.

Rappelons également l'implication importante du CCL au niveau international, notamment au niveau de l'HI (The Humanists international).

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 32 associations constitutives. Le CAL coordonne les 32 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL de la Province de Luxembourg

Laïcité Brabant wallon

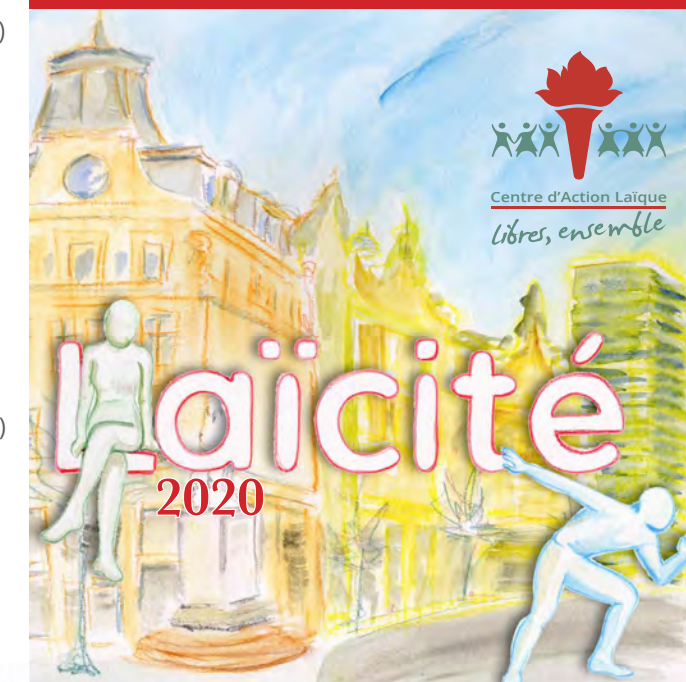
Picardie Laïque

Les 32 associations constitutives

AJILE (anciennement Confédération Parascolaire)
Association Belge des Athées (ABA)
Association Ernest De Craene
Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)
Drogues Actions Wallonie (DAWA)
Extension de l'ULB
La Famille d'Accueil Odile Henri
Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)
Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
Fédération du Libre Examen
Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)
Fondation Henri La Fontaine
Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Fonds d'Entraide Georges Beernaerts
Go Laïcité !
Hisser Haut-Service Laïque de Parrainage
Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
Les Territoires de la Mémoire
Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
Pensée et Action Rationalistes
Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Service Laïque Jeunesse (SLJ)
Solidarité-Logement
ULB-Coopération
Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
Union Rationaliste de Belgique.

CAL

7



Structure du CAL

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer des synergies et des projets d'actions communes entre les différentes composantes du mouvement laïque.

La crise du COVID-19 a forcé le CAL à s'adapter à des conditions de travail radicalement différentes. Soucieux du bien-être de son personnel et de ses membres, le CAL a donc scrupuleusement respecté les règles sanitaires édictées par les autorités gouvernementales, organisé le télétravail et privilégié les réunions virtuelles. De même, remplissant son rôle de coordination, le CAL est resté en contact étroit avec toutes ses associations et régionales de façon à s'assurer que chacune puisse, dans les circonstances exceptionnelles que nous connaissons, assumer de façon optimale ses missions.

Il y a les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation et de fond en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et à faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL.

Chacune des 32 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL.

Compte tenu du confinement imposé par le gouvernement pour lutter contre la pandémie, l'assemblée générale s'est déroulée virtuellement le 20 mars 2021.

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente-et-un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2021, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 12 réunions ordinaires.

Le bureau exécutif

Présidente	Véronique De Keyser
Past-Président	Henri Bartholomeeussen
Vice-présidents	Eddy Caekelberghs, Andrée Poquet et Serge Vandervorst
Trésorière	Jacqueline Herremans
Membres du bureau	Jean-Antoine De Muylder, Robert Moor
Membres adjoints du bureau	Pierre Galand, Thomas Gillet
Secrétaire général	Benoît Van der Meerschen
Secrétaire général adjoint	Hervé Parmentier

Liste des administrateurs au 31 décembre 2021

Véronique De Keyser, **présidente**

Eddy Caekelberghs, **vice-président**
Andrée Poquet, **vice-présidente**
Serge Vandervorst, **vice-président**
Jacqueline Herremans, **trésorière**

Cécile Artus
Daniel Bacquelaine
Henri Bartholomeeussen
Patrick Cauwert
Jean-Jacques Deleeuw
Jean-Antoine De Muylder
Didier Donfut
Michel Dupont
Pierre Galand
Thomas Gillet
Ariane Hassid
Jean-François Jacobs
Jean Leclercq
Jacqueline Luc
Valérie Michaux
Christine Mironczyk
Robert Moor
Hervé Persain
Luc Pirson
Paul Pirson
Kévin Saladé
Christian Schoysman
Brigitte Tabary
Marie-Rose Thérér
Josiane Wolff
David Zylberberg

Les régionales du CAL

Bruxelles Laïque

Avenue de Stalingrad, 18-20 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 289 69 00
bruxelles.laique@laicite.be - www.bxlaique.be

CAL Charleroi

Rue de France, 31 à 6000 Charleroi
Tél. 071 53 91 71
info@cal-charleroi.be - www.cal-charleroi.be

CAL de la Province de Liège

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège
Tél. 04 232 70 40
info@calliege.be - www.calliege.be

CAL de la Province de Namur

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Namur
Tél. 081 73 01 31
contact@laicite.com - www.laicite.com

CAL Luxembourg

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél. 061 22 50 60
courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Laïcité Brabant wallon

Rue Lambert Fortune, 33 à 1300 Wavre
Tél. 010 22 31 91
calbw@laicite.net - www.calbw.be

Picardie Laïque

Rue de la Grande Triperie, 44 à 7000 Mons
Tél. 065 31 64 19
picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be

Les associations constitutives

Association Jeunesse pour l'Interaction et la Libre Expérience (AJILE)

Rue du Moniteur, 14 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 512 16 11
secretariat@ajile.org - www.ajile.org

Association Belge des Athées (ABA)

Rue de la Croix de Fer, 60-62 à 1000 Bruxelles
Patrice.darteville@gmail.com - www.athee.info

Association Ernest de Craene

Chaussée d'Alseberg, 362 à 1180 Bruxelles
mail@droithumain.be

Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 513 17 24
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)

Rue de l'Hôtel des Monnaies, 52 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 543 02 70
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)

Campus de la plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 627 68 40
clav@ulb.ac.be - www.clav.be

Centre Libéral d'Action et de Réflexion sur l'Audiovisuel (CLARA)

Boulevard Sylvain Dupuis, 211, bte 36 à 1070 Bruxelles
Tél. 02 203 94 44
info@clara.be - www.clara.be

Drogues Actions Wallonie (DAWA)

Rue de l'Ancienne Gare, 2 à 6800 Libramont
Tél 061 22 50 60
dawasbl@gmail.com

Extension de l'ULB

Avenue Franklin Roosevelt, 50 CP 188 à 1050 Bruxelles
Tél. 02 650 26 46
extension@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles
Tél. 02 538 45 87
info@faoh.be - www.plaf.be/odilehenri

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 476 92 83
info@faml.be - www.faml.be

Fédération des Associations des Parents d'Élèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)

Rue de Bourgogne, 48 à 1190 Bruxelles
Tél. 02 527 25 75
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)

Route de Louvain-la-Neuve, 4/1 à 5001 Belgrade
Tél. 081 84 91 17
info@fdml.be - www.fdml.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)

Rue Lelièvre, 5 à 5000 Namur
Tél. 081 26 13 52
direction@arboretsens.be

Fédération du Libre Examen

Av. Paul Héger 22, CP 166 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 650 21 70
librex@ulb.ac.be - www.librex.be

Fédération Laïque de l'Aide à la Jeunesse (FLAJ)

Chaussée de Wavre, 2 à 1370 Jodoigne
secretaire@flaj.be - www.flaj.be

Fondation Henri La Fontaine

Campus de la Plaine ULB, CP 236 à 1050 Bruxelles
Tel 02 627 68 11
cal@laicite.net - fondation-hlf.mundaneum.org

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux

Rue de Laeken, 79 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 217 69 80
gob@gob.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles
Tél. 02 537 59 28
admin@smbg-famd.be - www.smbg-famd.be

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts

Avenue de la Renaissance, 30 à 1000 Bruxelles
secretaris.gb@gmail.com

Go Laïcité !

Rue de Gembloux, 48 à 5002 Saint-Servais
Tél. 081 73 01 31
info@golaicite.eu

Carnet d'adresses

Hisser Haut - Service Laïque de Parrainage

Rue de la Sablonnière, 25 à 1000 Bruxelles

Tél. 02 538 51 35

info@hisser-haut.org - www.hisser-haut.org

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)

Avenue de Stalingrad, 54 à 1000 Bruxelles

Tél. 02 649 00 36 ou 37

info@lhac.be - www.lhac.be

Les Territoires de la Mémoire

Boulevard de la Sauvenière, 33-35 à 4000 Liège

Tél. 04 232 70 60

accueil@territoires-memoire.be

www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)

Rue de la Fontaine, 2 à 1000 Bruxelles

Tél. 02 512 97 81

info@ligue-enseignement.be

www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes

c/o Drève des équipages, 63 à 1170 Bruxelles

Tél. 02 672 34 08

lafondationrationaliste@skynet.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine ULB, CP 237 à 1050 Bruxelles

Tél. 02 627 68 90

slp@ulb.ac.be - www.aidemoralelaique.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source, 65 à 1060 Bruxelles

Tél. 02 538 45 87

marinette.dupont@faoh.be

Solidarité Logement

Rue Stéphanie, 81 à 1020 Laeken

info@slsh.be - www.solidarite-logement.be

ULB Coopération

Avenue Franklin Roosevelt, 50, CP 266 à 1050 Bruxelles

Tél. 02 650 61 00

info@ulb-cooperation.org - www.ulb-cooperation.org

Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB, CP 235 à 1050 Bruxelles

Tél. 02 650 51 52 ou 58 58

uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae/

Union Rationaliste de Belgique

c/o Pierre Debusschere

rue Dodonnée 92/6 à 1180 Bruxelles

union.rationaliste@belgacom.net



Centre d'Action Laïque

Libres, ensemble



Centre d’Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236
1050 Bruxelles-Belgique
Tél. (+32) 2 627 68 11
cal@laicite.net - www.laicite.be

Éditeur responsable : Benoît Van der Meerschen



Imprimé en Belgique sur papier écologique “FSC”
Création & production: Agence “entre RÊVES et RÉALITÉ” 02 465 72 88
Illustrations : Laurence TURINA

Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales

Bruxelles Laïque

CAL Charleroi

CAL de la Province de Liège

CAL de la Province de Namur

CAL de la Province de Luxembourg

Laïcité Brabant wallon

Picardie Laïque



Centre d'Action Laïque

Libres, ensemble

Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB, cp236

1050 Bruxelles-Belgique

Tél. (+32) 2 627 68 11

cal@laicite.net - www.laicite.be

